



HAL
open science

La perception et la représentation de “ l’ailleurs ” chez les élèves à travers la littérature de jeunesse

Florian Cadinot

► **To cite this version:**

Florian Cadinot. La perception et la représentation de “ l’ailleurs ” chez les élèves à travers la littérature de jeunesse. Education. 2017. dumas-01696654

HAL Id: dumas-01696654

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01696654>

Submitted on 31 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ DE ROUEN
ESPE – ACADÉMIE DE ROUEN**

**Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la
formation »**

Mention 1

Année 2016-2017

CADINOT Florian

*Le conseil d'élèves, une transition entre la Maternelle et le CP pour
apprendre à vivre ensemble*

Sous la direction de : **Daniel BRUN**

Je soussigné(e),

Nom, Prénom : CADINOT Florian

Régulièrement inscrit à l'Université de Rouen

Numéro étudiant : 21205254

Année universitaire : 2016 / 2017

Certifie que le document joint à la présente déclaration est un travail original, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets.

Conformément à la charte des examens de l'université de Rouen, le non-respect de ces dispositions me rend passible de sanctions disciplinaires.

Fait à : Louviers

Le : 24 Avril 2017

Signature :




TABLE DES MATIERES

Introduction p.8

Première partie scientifique : Le conseil d'élèves, analyse et présentation p.10

1.1. Le conseil d'élèves, qu'est-ce que c'est ? p.10

1.1.1. *Historique du conseil d'élèves* p.10

1.1.2. *Comment définir le conseil d'élèves ?* p.12

1.1.3. *Les différents composants du conseil d'élèves et sa mise en place* p.13

1.2. Le conseil d'élèves en maternelle ? p.15

1.2.1. *Ce que disent les programmes* p.15

1.2.2. *Un échange qui s'inscrit dans le « vivre ensemble »* p.16

1.2.3. *Par où commencer ?* p.18

1.2.4. *L'analyse d'un conseil en maternelle* p.19

1.2.5. *L'argumentation : un objectif en maternelle* p.21

1.3. Les enjeux et limites du conseil d'élèves p.23

1.3.1. *Le point de vue institutionnel* p.23

1.3.2. *Le point de vue d'un chercheur et enseignant* p.25

Les avantages p.25

Les limites p.27

Seconde partie pratique : Le conseil d'élèves en GS et CP, quels constats ? p.30

2.1. L'observation de conseils d'élèves au CP p.30

2.1.1. *Analyse d'un premier conseil d'élèves* p.30

2.1.2. *Analyse d'un second conseil d'élèves* p.31

Le conseil vu par les élèves p.31

Début du conseil p.33

2.2. Entretien sur le conseil d'élèves au CP p.36

2.2.1. *Présentation et choix du conseil d'élèves* p.36

2.2.2. *Bilan du conseil d'élèves au CP* p.38

2.3. Une pratique personnelle du conseil d'élèves p.40

2.3.1. *Un premier essai de conseil d'élèves* p.40

2.3.2. *Un deuxième conseil riche en résultats* p.42

2.4. Entretien sur le conseil d'élèves et le vivre ensemble en grande section p.43

2.4.1. *Le vivre ensemble en maternelle* p.43

2.4.2. *Un conseil d'élèves en grande section ?* p.46

2.4.3. *Un projet commun entre CP et grande section* p.48

Conclusion p.50

Remerciements p.52

Annexes p.54

Annexe 1 : *Retranscription du conseil d'élèves analysé par Martine JANNER-RAIMONDI* p.54

Annexe 2 : *Retranscription de l'entretien mené avec Laura et Emilie* p.58

Annexe 3 : *Retranscription de l'entretien mené avec Jeanne et Marie* p.64

Annexe 4 : *Retranscription du conseil d'élèves d'Emilie* p.69

Annexe 5 : *Retranscription du conseil d'élèves de Laura* p.71

Annexe 6 : *Outils d'EMC des classes de Laura et Emilie* p.77

Annexe 7 : *Retranscription de mon premier conseil d'élèves* p.80

Annexe 8 : *Retranscription de mon deuxième conseil d'élèves* p.82

Bibliographie / Sitographie p.84

Aujourd'hui, dans la société française, alors qu'une vague d'individualisme déferle sur notre pays, à l'école, on pousse de plus en plus les élèves à travailler ensemble, en coopération et discussion. L'objectif de l'Education nationale, sur le long terme, est de former de futurs citoyens français partageant des valeurs communes et pouvant communiquer entre eux, le tout pour les préparer à vivre en société. Ce processus débute dès leur plus jeune âge, à l'Ecole maternelle.

L'Ecole maternelle, spécifique à la France, est un lieu d'apprentissage pour les enfants âgés de trois à six ans (désormais deux ans et demi pour les TPS) où l'on vit ensemble, avec des règles et une position d'élève à adopter. Avec le langage, le domaine du vivre ensemble est prioritaire pour l'Ecole maternelle. Cette dimension sociale est transdisciplinaire puisque les élèves travaillent par groupe, communiquent lors des moments collectifs et s'entraident dans les activités, tant de compétences qu'on retrouve plus tard dans les programmes de l'Ecole élémentaire. Ces différentes compétences du vivre ensemble se retrouvent dans un outil : le conseil d'élèves.

Présent depuis plusieurs dizaines d'années dans nos écoles, le conseil d'élèves connaît un nouveau souffle ces dernières années, suite aux réformes des programmes scolaires. Accompagnant le champ disciplinaire « Enseignement moral et civique », les conseils d'élèves sont cités à plusieurs reprises comme exemples de pratiques en classes. De plus, un document paru en Septembre 2015 dans les ressources de l'enseignement moral et civique propose une présentation du conseil d'élèves, son fonctionnement et ses enjeux.

Le conseil d'élèves est souvent pratiqué en cycle 3, à cause de l'âge des élèves. De plus, sur internet et dans les ouvrages, les informations et conseils liés au conseil d'élèves sont davantage ciblés aux enfants de cette tranche d'âge. Ces dernières années, le conseil d'élèves se démocratise et s'étend désormais au cycle 2 et au cycle 4. Concernant le cycle 2, on s'intéresse ici au niveau du CP, l'année où les élèves apprennent à lire et à écrire, une année charnière qui semble compliquée à associer avec la pratique du conseil d'élèves. Pourtant, nous avons pu observer des conseils d'élèves dans deux classes de CP, preuve que cette pratique est possible. Cet outil du vivre ensemble est désormais présent à l'Ecole élémentaire mais qu'en est-il de l'Ecole maternelle ? Semblant absent du cycle 1, le conseil d'élèves est pourtant un outil essentiel du vivre ensemble, objectif principal de la maternelle. Est-ce que cet outil, justement, ne pourrait pas servir aux élèves de grande section à mieux vivre ensemble ? Suite à ce constat,

nous posons la problématique suivante : *En quoi le conseil d'élèves, outil du vivre ensemble, participe à la transition grande section/CP ?*

Pour répondre à cette question, deux axes vont articuler le développement de ce dossier. Dans un premier temps, la partie scientifique visera à présenter le conseil d'élèves, en rappelant son historique et en le définissant. On s'interrogera sur sa pratique en maternelle et le rôle qu'il peut y jouer. Nous verrons également ses principaux enjeux mais aussi ses limites, à travers le regard de chercheurs.

Pour poursuivre et compléter l'axe scientifique, une deuxième partie centrée sur la pratique sera proposée. Nous étudierons des conseils d'élèves observés ou pratiqués en grande section et en CP, tout en s'appuyant sur des entretiens réalisés auprès d'enseignants de ces mêmes niveaux, dans l'objectif de créer un projet entre ces différents cycles autour du conseil d'élèves. Ces deux parties s'articuleront ensemble pour apporter une réponse à notre problématique et ouvrir sur d'autres questions.

1. Partie scientifique : Le conseil d'élèves, analyse et présentation

1.1. Le conseil d'élèves, qu'est-ce que c'est ?

1.1.1. Historique du conseil d'élèves ¹

D'où vient le conseil d'élèves et qui ont été les précurseurs de cet outil du vivre ensemble ? Certains considèrent que le self-government, lors du XIXe siècle, est le précurseur de mouvements pédagogiques visant la responsabilité, la coopération et l'autonomie des élèves. A partir d'activités et d'échanges, il est construit, avec les élèves, une « république » où l'on apprend à devenir citoyen. Plusieurs grands noms de la pédagogie ont contribué à cette mise en place progressive des conseils d'élèves.

Basé sur un modèle militaire et ordonné, Makarenko crée la « colonie Gorki » en parallèle de la naissance du socialisme soviétique. On y éduque des « hommes nouveaux » où l'on doit produire et travailler pour vivre. Deux rendez-vous sont mis en place pour discuter des événements de la colonie, et aussi prévoir les matériaux et projets à faire, tout en responsabilisant chaque enfant : la « réunion générale » (quotidienne) et « l'assemblée générale » (hebdomadaire). Bien que chaque « pupille » (nom donné aux enfants de la colonie) ait son mot à dire, l'autorité de Makarenko n'était jamais remise en question. Souvent, les enfants étaient issus de milieux difficiles et avaient des problèmes de délinquance. Makarenko passait outre ces problèmes et traitait ses « pupilles » équitablement, en leur accordant une grande confiance et des responsabilités.

Médecin et pédagogue, Korczak pratique sa pédagogie à la même époque mais dans un cadre différent, au sein d'orphelinats pour enfants juifs. Aimant les enfants, il met en place diverses réunions où il se met à leur égal pour discuter librement de sujets divers. Ainsi, les « réunions débats », le « tribunal d'arbitrage » et le « parlement des enfants » sont des moments collectifs où les enfants s'occupent des questions entourant l'orphelinat, leur permettant de s'exprimer librement, sans la présence de l'adulte, sur des sujets auxquels ils n'auraient pas forcément accès. Korczak parle de ces moments comme étant « *la pierre angulaire de sa propre*

¹ Cette sous-partie s'appuie sur le Chapitre 1 « Connaître les pratiques d'hier et d'aujourd'hui » de *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes* de Claude LAPLACE

éducation ». Il affirme la nécessité d'institutionnaliser les relations entre les différents acteurs de l'éducation, aussi bien l'adulte que l'enfant.

L'école de Summerhill d'Alexander Sutherland Neill, fondée en 1921, propose une autre vision de l'éducation où la liberté est reine dans l'enceinte de l'établissement. En réaction au système autoritaire, Neill se place comme un camarade et ami de ses élèves, toujours à leur disposition en cas de besoin. Les enfants sont libres d'apprendre, de jouer et peuvent sélectionner les disciplines qui les intéressent. La psychanalyse joue un rôle important car on s'appuie sur le désir des enfants à entrer dans une tâche. Les « réunions d'enfants » se déroulent davantage comme des forums, où enfants et adultes échangent librement leurs avis. L'objectif de cette pédagogie est de laisser l'enfant grandir et s'épanouir librement, sans contrainte de l'adulte.

A la même période, c'est un système opposé qui se crée avec le scoutisme de Lord Baden-Powell, où l'on s'appuie sur un fonctionnement militaire et traditionnel, en se référant sur des symboles de moral et de vertu. Réguliers et ritualisés, les conseils et assemblées permettent aux enfants d'organiser leurs activités. Une hiérarchie se construit au sein des enfants, chacun ayant des responsabilités différentes mais d'égales importance pour le bon fonctionnement du groupe. En se basant sur les règles et la loi, les enfants sont très vite responsabilisés.

Le pédagogue le plus célèbre pour ses conseils et à la base de ceux effectués aujourd'hui est Célestin Freinet. Ce mouvement débute pendant l'entre-deux guerres. Il donne son importance au « conseil de classe » qu'il qualifie de « clé de voute » pour le bon fonctionnement de la classe. Il s'inspire des coopératives de travailleurs. Tout en structurant leurs activités, les élèves sont libres dans leurs démarches. Freinet est contre le système des « écoles casernes » où l'enfant est privé de liberté et d'autonomie. En plus d'outils favorisant la responsabilité des enfants, Freinet met en place deux institutions : la réunion coopérative où les élèves échangent sur la vie quotidienne de la classe ; la réunion hebdomadaire, qui porte un ordre du jour, visant à gérer des conflits, élaborer un projet ou réaliser des bilans. Freinet travaille réellement sur la participation des enfants et conçoit ces conseils en fonction de leurs prises de paroles. « *Le but central de son conseil coopératif est de fonctionner comme le lieu de discussion, d'analyse et de décision de l'ensemble des activités d'apprentissages de la classe* »².

Suite à la pédagogie de Freinet, on fonde dans les années 60 la Pédagogie institutionnelle avec Oury, Fonvieille et Bessière. En reprenant les principes défendus par Freinet, ce mouvement

² Claude LAPLACE, *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes*, Lyon, Chronique sociale, 2008, p.21

s'appuie sur les dynamiques du groupe, de la démocratie directe et aussi de la psychosociologie. Le conseil de coopération pratiqué par Freinet se transforme en conseil de classe, pratiqué aujourd'hui sous cette forme. Si le milieu scolaire est institutionnalisé, alors les élèves peuvent s'exprimer et échanger sur la vie quotidienne de l'école. Oury et Vasquez, qui sont du courant de la thérapie institutionnelle, comparent le conseil de classe « *à l'œil, au cerveau, au rein et au cœur du groupe* », permettant ainsi d'échanger sur la transparence, l'analyse, la gestion de conflits et la vie de classe.

Maintenant qu'un rappel historique sur le conseil d'élèves est fait, passons à la définition, ou plutôt aux définitions du conseil d'élèves pour mieux cerner les objectifs de cet outil.

1.1.2. Comment définir le conseil d'élèves ?

Il est toujours difficile de définir quelque chose, abstraite ou concrète. Le conseil d'élèves n'échappe pas à cette règle et pour pouvoir apporter une définition personnelle, nous nous sommes d'abord appuyé sur des définitions déjà existantes. Premièrement, il faut avoir connaissance du point de vue institutionnel. Sur le site du Ministère de l'Education Nationale, un document d'accompagnement propose une présentation du conseil d'élèves. Une définition est proposée dans ces termes : « *Le conseil d'élèves est une instance de concertation et de décision qui réunit régulièrement tous les élèves d'une classe et leur enseignant pour traiter démocratiquement des questions et des problèmes rencontrés dans le cadre scolaire, et pour élaborer des projets pédagogiques et éducatifs* »³. Nous avons ici une définition du conseil d'élèves présentant ses enjeux et ses objectifs, avec le terme « démocratiquement » qui renvoie à l'école de la république, puis les termes « pédagogiques » et « éducatifs » renvoyant aux apprentissages.

Ensuite, en se basant sur les ouvrages étudiés, c'est un regard de chercheur et d'enseignant qui propose une définition. Martine JANNER-RAIMONDI propose une définition globale du conseil d'élève : « *à un moment donné et sur un temps alloué, l'ensemble des élèves d'une classe se réunit avec son enseignant afin de prendre part aux discussions et aux décisions qui relèvent du vivre ensemble, tant au niveau de la régulation des comportements qu'à celui de propositions en faveur de l'organisation de la classe et des contenus d'activités* »⁴. Ici, le terme

³ http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/00/9/ress_emc_conseil_eleves_464009.pdf

⁴ Martine JANNER-RAIMONDI, *Surgissements démocratiques à l'école primaire, Analyse de conseils d'élèves*, p.14

de « vivre ensemble » est employé, une expression qui sera analysée par la suite. La chercheuse parle davantage des sujets traités dans ce conseil, en parlant de « régulation des comportements » ou de « contenus d'activités ».

Pour sa part, Claude LAPLACE réunit les conseils d'élèves comme des « *espaces de parole, parfois aussi de participation des élèves, plus ou moins institutionnalisés, que l'enseignant ouvre dans sa classe* »⁵. Cette définition brève utilise « espaces de parole » pour identifier le conseil d'élèves, laissant supposer que la parole, dite comme entendue, est le point d'ancrage de cette réunion.

Dans la deuxième partie de ce mémoire, deux enseignantes proposent leur propre définition, personnelle, d'un conseil d'élèves. On remarquera que si les idées globales sont présentes, elles emploient des termes différents mais tout aussi riches de sens.

Ainsi, en s'inspirant de ces différentes définitions, on pourra proposer la définition suivante pour le conseil d'élèves : « Instance de parole où l'ensemble de la classe, élèves et enseignant, échangent et décident sur des questions liées à la vie de classe, gèrent des conflits et trouvent des solutions pour apprendre à vivre ensemble ».

Après avoir défini le conseil d'élèves et ses objectifs, il faut savoir comment le mettre en place, avec son organisation et ses différentes démarches.

1.1.3. *Les différents composants du conseil d'élèves et sa mise en place*

Un conseil d'élèves est un outil accessible pour tous les enseignants. Libre à eux de l'adapter en fonction de leur classe. Paru en Septembre 2015, le document d'accompagnement d'Eduscol⁶ propose d'amener le conseil d'élèves selon plusieurs étapes. Tout d'abord, la composition du conseil doit comprendre tous les élèves et l'enseignant. Le cadre est placé en fonction des règles établies et des enjeux du conseil. L'idée du bâton de parole est proposée pour permettre la prise de parole par tous. Pour le bon fonctionnement de cette réunion, elle doit avoir lieu régulièrement et être réfléchie dans un ensemble de séances. De plus, il doit avoir lieu dans un endroit neutre et aménagé pour faciliter la communication. Les rôles de président et de secrétaire peuvent être attribués, ainsi qu'un maître du temps. Ayant chacun des utilités

⁵ Claude LAPLACE, *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes*, Lyon, Chronique sociale, 2008, p.23

⁶ http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/00/9/ress_emc_conseil_eleves_464009.pdf

différentes, le président ouvre et clôt le débat en veillant au bon déroulement du conseil, en distribuant la parole et en suscitant les échanges. Il est possible d'avoir un recueil de propositions qui seront lues lors du conseil, pour parler de problèmes et régler des conflits. Un ordre du jour est nécessaire pour mener le débat. Cela peut être un sujet d'actualité, une question philosophique ou encore une gestion de conflit.

Ensuite, il est expliqué dans ce document comment réussir un conseil d'élèves. En premier lieu, les élèves doivent connaître, appliquer et respecter les règles de cette instance. Ils doivent aussi connaître le rôle de chacun et les thèmes qui peuvent être abordés. L'enseignant doit cadrer le débat et se mettre au même niveau que les élèves en ayant les mêmes droits. Il doit également éviter de contrôler le débat, tout en facilitant le dialogue et l'écoute entre chaque participant. L'enseignant peut aussi contribuer à l'argumentation et à la problématisation de chacun. Par la suite, dans ce même document, il est dit que : « *le conseil d'élèves doit être considéré par les enseignants comme une pratique pédagogique portée par l'équipe s'inscrivant pleinement dans leur professionnalité* ».

Bien que les programmes guident l'enseignement et les apprentissages, l'enseignant se retrouve de plus en plus libre dans sa pratique. En effet, dans une société de plus en plus individualiste, le maître d'école personifie et construit son propre enseignement. Ainsi, il peut pratiquer différentes pédagogies et employer divers moyens didactiques. Cette diversité de pratiques s'applique également pour les conseils d'élèves, qui varient selon les enseignants.

Dans son ouvrage⁷, Claude LAPLACE constate que la majorité des conseils naissent suite à des problèmes de violence. Les conseils sont alors des outils pour régler ces conflits et élaborer des règles à partir de ces conflits. Les relations au sein de groupe classe et entre les élèves sont les sujets principaux des conseils. La question du « vivre ensemble » influe sûrement sur cette direction, car les problèmes individuels sont moins fréquents lors de ces moments. Ces conseils visent également à ce que les élèves deviennent des citoyens de la société. On parle des valeurs républicaines, des règles et des lois, du respect, mais on parle rarement de l'accès au savoir, de l'opposition ou du sens des choses.

Suite à cette présentation du conseil d'élèves et en lien avec notre sujet, on se posera la question dans la partie qui suit, de savoir si cette réunion collective peut s'adapter à l'Ecole maternelle.

⁷ Claude LAPLACE, *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes*, Lyon, Chronique sociale, 2008, p.26

1.2. Le conseil d'élèves en maternelle ?

1.2.1. Ce que disent les programmes⁸

L'école maternelle est la première communauté d'apprentissage hors de la famille où les enfants vont apprendre et vivre ensemble. Dans un premier temps, c'est le lieu de construction d'une identité personnelle, puis d'une identité citoyenne au fil de la scolarité. Les élèves passent par le « je » et expérimentent le « nous » social, l'occasion d'acquérir le langage de communication. La notion de respect passe d'abord par le respect de soi, qui amène le respect des autres et des règles. Ces règles seront construites collectivement et débattues parallèlement. Ils respectent des valeurs républicaines comme l'égalité ou la laïcité, et sont sensibles à une pluralité de cultures. L'enfant acquiert progressivement une identité d'élève grâce à un parcours accompagné par l'enseignant. « *L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des principes de la vie en société* »⁹. Dans l'optique de l'école inclusive, les élèves sont sensibilisés sur les différences, notamment sur la question du handicap, mais également sur l'égalité entre filles et garçons. Ces différents thèmes : valeurs, règles, identité, entrent dans le cadre du conseil d'élèves et de ses enjeux.

Pour acquérir les nouveaux savoirs, l'enfant apprend progressivement à travailler avec les autres, avec l'enseignant, à travers diverses activités en travaillant le langage. En parallèle, l'enfant adopte un rythme collectif et apprend à être attentif aux autres, à respecter les consignes de classe, dans le but de contrôler ses pulsions immédiates. Cet ensemble est un processus nécessaire pour avoir la posture d'élève. Pour construire le groupe classe, l'enseignant veille à ce que les enfants coopèrent, discutent, échangent et s'aident mutuellement. L'élève doit également prendre des initiatives, faire des hypothèses, se questionner et arriver à faire des choix. Ces questions sont l'occasion de débats, comme le conseil d'élèves par exemple, où les élèves peuvent expliquer et reformuler leur parole à l'ensemble de la classe pour aider chacun.

Pour vivre en groupe et collectivement, il faut d'abord que l'élève se construise individuellement. Ainsi, il prend des initiatives, peut diriger, donne des responsabilités. On veillera à travailler en petits groupes, puis en groupe classe. « *Par sa participation, l'enfant*

⁸ Cette sous-partie s'appuie sur les Programmes de la Maternelle parus dans le BO du 26 Mars 2015

⁹ <https://www.reseau-canope.fr/programme-maternelle-2015/3-specificites/apprendre-et-vivre-ensemble.html>

acquiert le goût des activités collectives, prend du plaisir à échanger et à confronter son point de vue à celui des autres ». L'enseignant veille à guider la réflexion collective dans l'objectif qu'elle soit bénéfique pour chaque élève. Le but est que l'enfant trouve sa place dans le groupe. En s'appuyant sur des situations réelles vécues à l'école, les élèves se sensibilisent aux questions morales et éthiques. C'est également à travers la littérature de jeunesse que ces messages peuvent passer et ainsi alimenter un conseil d'élèves en thèmes divers et variés, suscitant la discussion chez les élèves.

Le domaine d'apprentissage central et interdisciplinaire reste le langage, dans sa forme orale et écrite. Ainsi, dans le langage oral, le sous-domaine « Echanger et réfléchir avec les autres » tend à répondre aux enjeux du vivre ensemble. Citons les textes : « *Les moments de langage à plusieurs sont nombreux à l'école maternelle : résolution de problèmes, prises de décisions collectives (...) Il y a alors argumentation, explication, questions, intérêt pour ce que les autres croient, pensent et savent.* » Citons également le sous domaine « Oser entrer en communication », où dès la première phrase, on nous dit : « *L'objectif est de permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner, annoncer une nouvelle* » ; « *Les enfants découvrent que les personnes, dont eux-mêmes, pensent et ressentent, et chacun différemment de l'autre.* » L'un des attendus de fin de Cycle 1, en langage, est que l'élève pratique divers usages du langage oral, comme expliquer, questionner, proposer des solutions ou encore discuter d'un point de vue, des attendus qu'on retrouve dans le conseil d'élèves.

Suite à cette analyse des programmes, on constate que l'idée du « vivre ensemble » revient plusieurs fois dans les textes. Qu'est-ce que le vivre ensemble et est-ce que le conseil d'élèves en fait partie ?

1.2.2. Un échange qui s'inscrit dans le « vivre ensemble »

Depuis plusieurs années, le terme de « vivre ensemble » guide les programmes et l'éducation française, particulièrement l'Ecole maternelle. Le conseil d'élèves est un outil qui répond aux objectifs du vivre ensemble. Mais quels sont ces objectifs et qu'est-ce que le « vivre ensemble » ?

Une définition du « vivre ensemble » est proposée en ces termes : « *Vivre ensemble signifie accepter les autres tels qu'ils sont, s'entraider, se comprendre. Il se fonde sur des valeurs communes, telles que le respect de l'autre et de la différence, de la pluralité des cultures, de*

l'égalité, de la justice, de la laïcité. L'école, dans son projet d'éducation « à la nation », traduit les différentes manières dont on apprend à vivre ensemble. »¹⁰

Le vivre ensemble est structuré et fondé sur des valeurs. On parlait de socialisation dans la circulaire de 1986 comme l'un des principaux objectifs de l'Ecole maternelle. Cette socialisation est nécessaire pour apprendre avec les autres et vivre en collectivité tout en respectant des règles. La socialisation est alors une acculturation. En 1995, à l'occasion des premiers programmes pour la maternelle, le domaine du « vivre ensemble » est prioritaire, pour permettre à l'enfant de s'épanouir individuellement et collectivement, en acquérant les règles de vie. Le langage est un outil primordial pour communiquer et ainsi apprendre à vivre ensemble. Les programmes de 2008 placent le vivre semble dans le nouveau domaine « Devenir élève », où le respect et le comportement s'appuient sur la morale. L'élève s'adapte et s'approprie les caractéristiques de la scolarité. En 2015, les programmes de la maternelle présentent l'enjeu « Apprendre ensemble et vivre ensemble » qui sera transdisciplinaire. Au sein de la classe, on apprend ensemble, par conséquent, on vit ensemble. L'enfant va devenir élève en se forgeant lui-même sa personnalité, en se cultivant, en s'appropriant des règles et en échangeant avec les autres. L'élève va travailler sur l'empathie et ainsi forger l'estime de soi. Cet enjeu est encadré par l'enseignant, qui veille à fonder une cohésion de groupe au sein de sa classe.

Cet objectif développe les compétences relationnelles et l'appropriation de l'école pour chacun. En apprenant à être élève, à grandir et à apprendre par lui-même, l'élève comprend qu'il apprend également avec les autres et coopère avec ses pairs. « *Les conflits quotidiens trouvent leur résolution à l'occasion de moments d'échanges collectifs* », ainsi, le conseil d'élève est un outil qui répond aux attendus de l'enjeu « Apprendre ensemble et vivre ensemble ».

Le cadre institutionnel étant posé, en ayant pris connaissance des programmes et des thèmes en rapport au conseil d'élèves, il est temps de s'intéresser à sa mise en place dans une classe de maternelle. Pour cela, l'OCCE fournit une aide efficace.

¹⁰ Chantal COSTANTINI, Eve LELEU-GALLAND, *Dictionnaire de la maternelle, « 100 mots pour l'école »*. Nathan, Paris, 2016.

1.2.3. Par où commencer ?

Pour débiter un conseil d'enfants à l'école maternelle, l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) fournit un document¹¹ présentant les enjeux de cet outil institutionnel et les principales étapes d'un conseil en maternelle. Tout d'abord, il est expliqué que le conseil doit être mis en place dans une pédagogie de projet. C'est un moment collectif qui a besoin d'être institutionnalisé en le plaçant dans la semaine d'apprentissage, comme un rituel hebdomadaire. La prise de parole, les questions et problèmes des élèves sont traités lors de ces rendez-vous. Pour que chacun puisse s'exprimer, la prise de parole doit être régulée et permettre à tous les enfants d'être entendus et écoutés. Les élèves doivent être capables d'accepter l'opinion des autres, de prendre des décisions et de les appliquer. L'OCCE s'appuie beaucoup sur les pédagogies coopératives et proposent de mettre en place une coopérative scolaire en parallèle de ce conseil d'élèves, à la manière de Célestin Freinet. Ils expliquent que le conseil d'enfants a toute sa place dans une classe de maternelle, car « *c'est un lieu de parole, de liberté d'expression, d'écoute, d'échanges, de solidarité, d'entraide* », des valeurs de vivre ensemble fondatrices de l'école maternelle.

L'OCCE propose huit étapes pour former des citoyens avec les conseils d'élèves. En premier lieu, ils insistent sur l'importance d'un cadre spatiotemporel avec la régularité hebdomadaire de ces réunions et l'aménagement d'un espace dédié à ce conseil. Un ordre du jour doit être au centre de ces réunions, pouvant traiter des projets, des apprentissages ou de sujets divers, et sera proposé par les acteurs de ce conseil (les enfants et l'enseignant) ou par des adultes de l'école. L'objectif étant que l'enfant, seul, arrive à s'exprimer. L'« écoute mutuelle » et la « gestion de la prise de parole » sont nécessaires et mises en avant par l'article. En se questionnant et en faisant émerger des problèmes, les élèves discutent, échangent et travaillent leur argumentation en défendant une opinion et en créant le débat. Des solutions aux problèmes sont trouvées et alors, il faut prendre des décisions et savoir négocier. Ces décisions seront appliquées et affichées en classe, par l'intermédiaire d'affichages et d'un calendrier. Les différents conseils devront avoir une trace écrite ou visuelle constituant une mémoire et permettant, à chaque réunion, de rappeler les éléments vus et débattus lors des conseils précédents. Enfin, pour le bon fonctionnement du conseil, les élèves doivent respecter le contrat dans lequel ils se sont engagés et devront apprendre à se responsabiliser.

¹¹ http://www.occe.coop/~ad74/IMG/pdf/conseil_enfants_maternelle.pdf

Maintenant que tous les éléments sont réunis pour pratiquer et réussir un conseil d'élèves, nous allons étudier l'ouvrage de Martine JANNER-RAIMONDI, où elle observe et analyse le conseil d'élèves en maternelle.

1.2.4. *L'analyse d'un conseil en maternelle*^{12 13 14}

Martine JANNER-RAIMONDI s'est rendu dans une classe de 21 élèves de moyenne et grande section, dans un milieu urbain, pour observer un conseil d'élèves et effectuer son analyse. Nous nous appuyons sur cet analyse pour vérifier si le conseil d'élèves est adapté à l'Ecole maternelle, avec ses points positifs et négatifs.

Le premier constat global est que les prises de parole observées lors du conseil d'élèves sont variées mais ne répondent pas aux attendus de la chercheuse. En effet, elle constate que l'enseignante parle plus que ses élèves, alors que l'objectif premier de ces conseils est l'expression orale des enfants. De plus, c'est souvent un fonctionnement du type « question/réponse » qui est observé : la maîtresse pose les questions et les enfants répondent. Pour autant, ces questions ont pour fonction de lancer le débat et de faire débiter le conseil. Les questions de l'enseignante permettent aussi de relancer le débat et poussent les élèves à réfléchir et à répondre à une question, en formulant une phrase et des arguments. L'enseignante fait le choix d'interroger certains élèves, ceux qui demandent la parole en levant la main et non ceux qui s'expriment sans autorisation de manière « sauvage ».

Martine JANNER-RAIMODI remarque que la moitié des élèves aura participé à ce conseil. Les interventions de l'enseignante sont souvent pour rappeler les règles de ce débat en exigeant le respect de chacun tout en écoutant les autres. Cependant, on tend vers le système « le maître parle, les enfants écoutent », alors que l'enjeu de l'exercice est le strict opposé. L'enseignante a également tendance à répéter plusieurs fois la même question, sans doute pour attirer l'attention de l'ensemble des élèves et de se centrer sur le sujet abordé.

L'une des difficultés rencontrées lors de ce moment d'échange est la mise en réseau. En effet, l'enseignante n'arrive pas à changer l'opinion d'un de ses élèves sur la question de la « violence » malgré les arguments de ses camarades. L'enfant entend et comprend ces

¹² Voir Annexe 1

¹³ Cette sous-partie s'appuie sur l'ouvrage de Martine JANNER-RAIMONDI, *Surgissements démocratiques à l'école primaire, Analyse de conseils d'élèves*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.26 à 46

¹⁴ Retranscription de l'observation en Annexe

arguments mais reste sur ses positions. Selon lui, il faut répondre à la violence par la violence et ne pas se laisser faire. Cependant, peut-on forcer un enfant à changer d'opinion : ne serait-ce pas une atteinte à sa liberté d'opinion et d'expression ? Notre statut d'enseignant représentant l'école républicaine est en contradiction avec des discours tenus par des enfants prônant la violence. Le cercle familial a une influence sur les idées de l'enfant, du fait que de telles valeurs ne sont pas enseignées à l'école. Il est important de noter que le simple fait de mettre des mots sur cette violence, d'accepter de passer par la discussion et le langage montre que l'enfant comprend que la violence n'est pas la seule solution. Au contraire, il comprend l'enjeu de ce conseil qui est de s'exprimer librement sur ses opinions et se faire entendre. C'est peut-être aussi un moyen indirect de communiquer un message de souffrance individuelle vis-à-vis de cette question de la violence.

On observe différents types de réponses lors des conseils, chacune traduisant un but différent, selon la parole et les pensées de l'enfant. La première catégorie donnée par Martine JANNER-RAIMONDI est le « souvenir personnel », où l'enfant répond au sujet en s'appuyant sur sa vie personnelle. Il y a aussi le « rappel de faits » où l'élève utilise un exemple pour expliquer ses propos. Ensuite, nous avons la catégorie « conformité » : l'enfant est dans son « métier d'élève » et répond aux attendus de l'enseignant. Nous avons la « prescription juridique » qui consiste à l'énonciation des règles et des normes de l'école pour répondre au problème. Enfin, il y a la catégorie « hors normes » où l'élève répond à côté ou à l'opposé de ce qui est attendu, en proposant des solutions violentes ou inadaptées. Ces différents types de réponses sont présentes lors de l'observation du conseil d'élèves. Le fait de relancer les enfants et de s'appuyer sur leurs réponses engendre un mécanisme de discussion et de débat qui répond aux objectifs du conseil d'élèves. L'élève qui proposait une réponse hors-norme en parlant de violence voit l'ensemble de ses camarades réagir à son point de vue. L'auteure parle de « co-construction du raisonnement », qui « *valide le dispositif conseil en tant qu'espace et lieu de discussion pour amorcer une recherche compréhensive et rationnelle d'un problème rencontré par les élèves* »¹⁵.

Quel rôle pour l'enseignant ? En mêlant plusieurs rôles, à la fois celui de maître de séance, de secrétaire et bien sûr, d'enseignant, l'autorité n'est pas remise en question. Cependant, cette

¹⁵ Martine JANNER-RAIMONDI, *Surgissements démocratiques à l'école primaire, Analyse de conseils d'élèves*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.41

« autorité » entre en contradiction avec le principe d'égalité de tous les membres lors du conseil. Donner la parole ne suffit pas, il faut être aussi un modèle éthique et moral.

Globalement, ce conseil d'élèves observé en maternelle est réussi, d'abord parce qu'il est pratiqué. Aujourd'hui encore, dans l'enseignement, ces conseils d'élèves restent peu fréquents, bien qu'ils augmentent de plus en plus chaque année. Ici, en maternelle, l'objectif est atteint : les enfants discutent et débattent sur des questions de société (violence, respect, règles) tout en argumentant et en écoutant les autres. L'auteure reconnaît que le rôle de l'enseignant est primordial et qu'il influe sur l'attitude des enfants lors du conseil. Mais le simple fait de communiquer et donc, d'exprimer à l'oral, à travers le langage, ses réflexions, est déjà excellent pour des élèves de maternelle.

Se basant sur trois points d'observations : la communication, les points de vue et l'argumentation. Ce dernier fait preuve d'une analyse plus poussée.

1.2.5. L'argumentation : un objectif en maternelle

Dans la suite de son ouvrage¹⁶, Martine JANNER-RAIMONDI s'intéresse à l'argumentation, la parole et les autres objectifs du conseil d'élèves à l'Ecole maternelle. L'argumentation nécessite que l'élève qui produit l'argumentation s'adresse à d'autres élèves, interlocuteurs, pour échanger avec eux. Il est important qu'un dispositif soit mis en place, avec un cadre spatio-temporel, basé sur des situations concrètes. En maternelle, il est commun que le conseil d'élèves se déroule au coin regroupement, un espace prévu pour accueillir l'ensemble de la classe. Mais il reste préférable de choisir un lieu différent, en dehors de la classe, pour ce rendez-vous. Le fait de ne pas être dans l'enceinte de la classe amène un regard neutre et différent, et place le conseil d'élève comme un moment « à part » du quotidien scolaire. Les élèves se placent en cercle pour le principe d'égalité, de même pour l'enseignant.

Le conseil d'élèves dispose d'une dimension législative, exécutive et judiciaire, mais également politique car il s'inspire d'une démocratie directe. Le niveau exécutif est joué par l'enseignant, du fait de l'âge des enfants. L'aspect judiciaire est joué par le droit de parole des élèves, qui peuvent s'exprimer librement à travers des messages. La justice est importante pour les élèves. Le conseil d'élèves est un moment solennel et sérieux où chacun prend ses responsabilités.

¹⁶ Martine JANNER-RAIMONDI, « Argumentation d'enfants en maternelle », *Surgissements démocratiques à l'école primaire, Analyse de conseils d'élèves*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.47 à 78

En plaçant le conseil toutes les semaines, le même jour et à la même heure, cela lui offre une valeur symbolique importante. Il est également important de rappeler les événements des précédents conseils. Ainsi, les élèves travaillent sur leur mémoire et c'est l'occasion d'employer le langage d'évocation. Une mise en relation entre les différents conseils et les décisions prises à chaque réunion peuvent être répétées et étudiées postérieurement si besoin. Les rappels peuvent servir d'outils de mémoire ou, de préférence, d'évaluation des décisions prises. Les élèves comprennent également que les décisions prises lors du conseil, sur le moment présent, ont des répercussions dans le futur.

Martine JANNER-RAIMONDI remarque que lorsque des propositions sont amenées par les élèves, celles-ci sont souvent liées, de près ou de loin, à l'imaginaire de l'enfant et au jeu. En effet, l'imaginaire a une place importante à cet âge. Ainsi, il n'est pas rare que quelques élèves se dispersent et partent sur un tout autre sujet que celui qui est traité, mais qui pour autant, a du sens pour eux. Elle parle de raisonnement de transduction, en s'appuyant sur les travaux de Piaget, où l'enfant transforme, fait des passages d'un thème à un autre, avec ou sans logique. Il est intéressant de noter que l'enfant, lors de ces discussions, fait face à son propre raisonnement et à ce qu'il dit, et aussi à l'échange qui a lieu en parallèle. C'est un moment où se confronte l'imaginaire de sa pensée avec la réalité de l'échange en cours.

Lors d'un conseil d'élèves, souvent, les élèves prennent la parole pour se plaindre d'un élève avec qui ils sont entrés en conflit. C'est l'occasion pour les élèves de lier la morale à la justice lorsque l'enseignant demande quelles solutions sont envisageables. Sans se rendre compte, l'enseignant pousse les élèves à se baser sur la loi, sur les règles de la classe. Ainsi, on a souvent des réponses du style : « Il faut le punir » ; « Il sera privé de ... ». La sanction semble être une solution adaptée pour tous. Mais lorsque ce conflit, cet incident fait suite à un accident, le but n'est pas là. Au contraire, l'enseignant veut faire comprendre aux élèves que parfois, sans le faire exprès, on peut blesser des camarades en s'amusant. Il souhaiterait que les élèves distinguent l'acte en lui-même du sens qu'il traduit. Or, il est difficile encore à cet âge pour certains enfants de faire une telle distinction. C'est justement pour traiter de ce genre de questions que le conseil d'élèves peut être un outil efficace.

Les spécificités de la maternelle ayant été présentées, à travers les programmes et l'analyse de Martine JANNER-RAIMONDI, consacrons nous désormais aux enjeux et aux limites du conseil d'élèves.

1.3. Les enjeux et limites du conseil d'élèves

1.3.1. Le point de vue institutionnel

Le document d'accompagnement¹⁷ de l'Education nationale explique que cette réunion doit pouvoir proposer des travaux à mener en groupe, de permettre à la classe de collaborer et d'élaborer des règles ensemble. C'est aussi l'occasion de débattre en s'appuyant sur des situations concrètes vécues sur le temps scolaire, comme la gestion de conflit.

Le conseil d'élèves est un outil répondant aux enjeux de l'éducation morale et civique (EMC), discipline au programme¹⁸ des cycles 2, 3 et 4. Pour devenir citoyen et grandir dans une société en constant changement, les élèves doivent pouvoir discuter entre eux et s'impliquer dans la vie de classe pour s'inscrire dans un processus démocratique. Ce rendez-vous est un « levier » permettant aux individus de répondre aux compétences sociales et civiques tout en pratiquant une pédagogie coopérative. Le conseil d'élèves répond aux objectifs des quatre dimensions de l'enseignement moral et civique qui sont « *la sensibilité : soi et les autres* », « *le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres* », « *le jugement : penser par soi-même et avec les autres* » et « *l'engagement : agir individuellement et collectivement* ».

Le conseil d'élève est un travail sur le rapport à soi et le rapport aux autres, au niveau comportemental. En prenant en compte l'autre, les élèves appartiennent à un groupe classe et gèrent la vie de classe. Ces différents points les amènent à plus de responsabilités. « *Le conseil d'élève initie à la démocratie* » qui apporte une culture commune en plus de travailler l'esprit critique, l'initiative et l'autonomie des élèves. A la fin de ce document, plusieurs références sont proposées aux enseignants pour aller plus loin dans leurs recherches. Ainsi, ils proposent comme sites l'OCCE et l'ICEM.

Le site de l'OCCE¹⁹ nous présente le conseil d'enfants sur son site. Selon lui, les deux objectifs de ces réunions sont de « *permettre une éducation à la pratique de la démocratie au sens premier du terme* » et de « *proposer des solutions pour répondre à des problèmes d'école, quels qu'ils soient* ». Notons que le texte a été rédigé avant les nouveaux programmes. Ils expliquent

¹⁷ http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/00/9/ress_emc_conseil_eleves_464009.pdf

¹⁸ http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/67/3/2015_programmes_cycles234_4_12_ok_50867_3.pdf

¹⁹ <http://www.occe.coop/~ad34/spip.php?article20>

que l'éducation doit permettre à l'individu de grandir par lui-même. Mais pour s'intégrer en société, il doit prendre conscience qu'il vit entouré de pairs et que pour vivre ensemble, il faut travailler et vivre collectivement pour se construire soi-même. Le conseil d'enfants, pour eux, vise à « *favoriser la prise en main commune de la vie de l'école dans des domaines variés* » et également à régler les conflits. Il faut, au préalable, définir les règles du conseil d'enfants, que les enfants devront respecter pour pouvoir y participer. Le fonctionnement de ce conseil se passe en quatre phases. La première phase est celle des propositions, qui sont exposées pour ensuite passer à la deuxième phase : la discussion. La troisième phase est la prise de décisions lors des conseils, qui se votent à la majorité. On note que l'enseignant peut avoir un droit de veto. Enfin, la dernière phase est l'application. Le déroulement d'une « séance type » se passe ainsi : l'ouverture, le rappel du conseil précédent, la lecture des propositions, la discussion, le vote et le bilan. On parle ici de conseil d'enfants d'école car on se situe dans la classe des Internationaux, un équivalent au conseil d'élèves.

Le site de l'ICEM (Institut Coopérant de l'Ecole Moderne), dont l'objet porte sur la pédagogie Freinet, propose sur son site une bibliographie importante sur la pédagogie Freinet et ses spécialités. Des vidéos²⁰ de conseils de classe, en cycle 2 et cycle 3 sont proposées également. L'exemple du message clair²¹ est également proposé, un procédé qu'emploient les enseignantes de CP interrogées pour ce mémoire, que nous verrons en deuxième partie. Le fait que le site de la pédagogie Freinet, une pédagogie alternative à la pédagogie institutionnelle, soit cité comme référence sur un article du conseil d'élèves par l'Education nationale montre l'importance de Célestin Freinet dans cette pratique. Nous regrettons cependant que le nom de Freinet ne soit cité qu'en fin d'article, en bibliographie, sans aucune mention dans le reste de l'article.

Suite aux points de vue des différentes institutions, voyons désormais le regard d'un chercheur et enseignant sur ce conseil d'élèves, avec ses avantages et ses limites.

1.3.2. *Le point de vue d'un chercheur et enseignant : Claude LAPLACE²²*

Les avantages

²⁰ <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/30427>

²¹ <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/49644>

²² Cette sous-partie s'appuie sur l'ouvrage *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes* de Claude LAPLACE

Lorsqu'on aborde la question des conseils d'élèves avec le corps enseignant, le terme de « valeur » revient souvent. Transmettre des valeurs républicaines telles que l'égalité et la liberté est un enjeu des conseils d'élèves. Pour construire un futur citoyen français, l'enseignant doit transmettre les valeurs françaises et aussi les représenter dans son métier. On parle aussi de valeurs éthiques et morales, comme le fait d'écouter les autres, de discuter et d'échanger pour régler des conflits, de respecter les autres, de défendre son opinion tout en entendant les opinions des autres, et d'autres encore. Ces valeurs reflètent la vie quotidienne de la classe et les représentations des enseignants. Si on souhaite partager ces valeurs, c'est parce qu'on pense qu'elles ne sont pas appliquées par sa classe et par l'ensemble des élèves de l'école. L'ensemble de ces valeurs tourne autour de l'idée de démocratie et la valeur principale qui en découle est le respect de l'autre. Aujourd'hui, les élèves travaillent en groupe et on pousse à créer une cohésion de groupe en valorisant les échanges et les moments collectifs. Cependant, on constate que ce souci du respect de l'autre est de plus en plus récurrent, alors qu'il devrait s'atténuer avec cette vision collective de la scolarité des élèves. On sait que certains caractères, certaines personnalités ne sont pas faites pour s'entendre. Vouloir accentuer et privilégier les travaux en groupe, en mettant de côté les différends de chacun, semble fonctionner mais laisse encore place à des dérives. Les conseils d'élèves sont des moments collectifs où tous les élèves de la classe se côtoient et échangent entre eux, malgré des mésententes.

Tous les enseignants se mettent d'accord pour dire que l'objectif principal des conseils d'élèves est de leur donner la parole. Rappelons que la parole des enfants dans le milieu scolaire a longtemps été interdite, considérée comme un non-respect vis-à-vis de l'enseignant. De plus, on considérait que les enfants n'avaient pas à s'exprimer sur des sujets philosophiques ou d'actualités. Aujourd'hui, c'est l'inverse, l'enseignement s'appuie sur la parole des enfants et vise à développer leur langage, comme le démontre les programmes. Cette prise de parole permet à l'enfant de s'exprimer, de s'affirmer et d'entrer plus facilement dans les apprentissages. La parole est aussi un outil de culture. La parole peut être tendancieuse et prêtée à confusion. Certains élèves peuvent se plaindre constamment et traiter des mêmes sujets, ne faisant pas avancer le débat et poussant l'enseignant à l'ignorer.

La participation des élèves est également souvent citée par les enseignants comme l'un des objectifs principaux des conseils d'élèves. Cette participation peut se traduire par des responsabilités. Elle permet aussi de « *rompre la relation de pouvoir entre l'enseignant et l'élève* ». Cette problématique du pouvoir vis-à-vis des élèves est présente encore aujourd'hui chez les enseignants, qui sont partagés sur la question.

Les conseils d'élèves sont l'occasion de dire la vérité aux élèves, de parler sérieusement avec eux et de débattre ensemble, sur des sujets concrets qui interrogent les enfants. On s'adresse à des enfants ou à des élèves ? Est-ce qu'on se situe dans le cadre scolaire ou publique ? On tend aujourd'hui à dire que ces conseils s'adressent davantage aux « enfants », car on parle de sujets extrascolaires, comme l'actualité. Ce désir de s'adresser à des enfants entre en contradiction avec l'institution du « conseil d'élèves » qui se situe dans le cadre scolaire. Parler de sujets extrascolaires est une peur pour l'enseignant. Ce dernier préfère se limiter à des sujets qu'il maîtrise et qui ne laisseraient pas de place aux débordements. Un tel comportement de l'enseignant risque de se dégrader en une volonté de diriger complètement le débat, sans possibilité de communication avec l'enfant. Or, ces regroupements d'enfants sont l'occasion de les voir s'exprimer librement, avec leur imagination et leur opinion, par le biais de la parole.

Le rapport à la loi est important et pratiqué lors de ces conseils. Dans une société où on remet de plus en plus en question la loi et les règles, il est nécessaire d'en parler. Par conséquent, la transgression à la loi est débattue lors des réunions, en s'appuyant sur des situations vécues à l'école. De même, la sanction et ses conséquences sont des sujets qui sont désormais entre les mains des élèves, et pas seulement dans celles des adultes. Ainsi, les élèves comprennent les enjeux de leurs responsabilités et de leur rôle d'élève au sein de l'école. Le fait de laisser la mise en place de la « loi » de la classe aux élèves, à travers les règles et les sanctions, au sein du conseil d'élèves, prête à débat chez la communauté enseignante. Tandis que certains pensent que le statut de l'adulte ne doit pas être affaibli par les décisions des enfants, d'autres pensent que l'élaboration des règles par les enfants les poussent à les respecter davantage et ils comprennent mieux les sanctions qui en découlent.

Les limites

Peu d'enseignants se basent sur les pratiques de la pédagogie institutionnelle car la majorité d'entre eux se jettent dans le conseil d'élèves, sans avoir réfléchi aux sujets, aux conditions et aux rôles de chacun. Ces conseils perdent tout leur sens car on perd les fondements de cette institution. De plus, ils ne traitent pas de sujets d'apprentissages et d'autres disciplines, il n'y a pas de liens avec les autres activités scolaires. Les enseignants sont peu exigeants lors de ces conseils et n'attendent pas de nouvelles compétences. Ces rendez-vous ont besoin d'être planifiés et ritualisés, pour montrer l'importance de leur place dans la semaine d'apprentissages.

Un état des lieux sur les différentes pratiques des conseils résulte ainsi :

- Le conseil est élaboré comme une stratégie de réaction aux conflits. Si tout va bien dans une classe, alors l'enseignant ne voit pas le but à mettre en place un conseil d'élève.
- Le conseil est construit sur des règles et des techniques, en oubliant les objectifs et les compétences.
- Le conseil entre dans une routine et par habitude, on oublie ce pourquoi on fait un conseil.
- Le discours, le fait de parler est plus important que le sens et le message délivrés.

Le conseil d'élèves a tendance à être dans une utopie de l'enseignant. On imagine un outil miracle où le milieu scolaire et ses apprentissages se conjugue parfaitement avec la citoyenneté. Cet idéal risque de devenir un écran de fumée camouflant la réalité de la pratique. Le conseil d'élèves peut être difficile à mettre en place, et c'est grâce à ses difficultés que l'enseignant apprend que toute institution a des failles. On apprend aux élèves que l'erreur n'est pas mauvaise, au contraire, elle est vectrice d'apprentissages : il en est de même pour l'enseignant. Le problème du fonctionnement dans la durée se présente aussi aux enseignants. En effet, il devient compliqué de garder le même attrait, la même attention des élèves, au bout de plusieurs mois du conseil d'élèves. Pour autant, il ne faut pas abandonner mais au contraire, trouver une nouvelle dynamique de groupe avec des ajouts et des modifications.

Les conseils d'élèves sont l'occasion pour les élèves d'échanger librement et de mener une « réunion » à eux seuls, l'enseignant n'intervenant qu'aux moments demandés. L'autonomie est donc une valeur éducative primordiale pour l'enseignant avec le projet de mettre en place un conseil d'élève. Cependant, il ne faut pas que cette autonomie soit trop importante sous risques de dérives comme le dit Philippe Meirieu : « *Prétendre amener une personne à un niveau d'autonomie très supérieur à celui auquel elle se trouve et le faire brutalement, c'est, bien évidemment, se condamner à l'échec* »²³. Il faut que les responsabilités soient assez importantes pour que l'élève se sente impliqué d'une mission, mais pas trop puissante afin d'éviter un blocage dû à l'ampleur de la tâche, ou à un débordement si l'élève n'est pas assez mature. La place de l'enseignant est délicate dans cette situation, entre vouloir pousser les

²³ Philippe MEIRIEU, *Frankenstein pédagogue*, Paris, 2007, p.76

élèves à participer et à échanger (et ainsi minimiser leur autonomie) et laisser déborder le conseil (et perdre en qualité).

Certains enseignants mettent en place les conseils d'élèves pour supprimer la relation de pouvoir entre l'élève et le maître. Ils ne passent plus par la sanction et la lutte avec l'élève, mais utilisent uniquement le conseil d'élèves pour communiquer et régler les conflits de la classe. Claude LAPLACE parle de ses élèves comme des « élèves rêvés » que tout enseignant aimerait avoir. Il est normal que les enseignants arrivent à cette « idéalisation » car on pousse toujours notre enseignement dans ses limites pour accéder à un résultat proche de la perfection. Il est bon de rappeler que la démocratie n'a lieu d'exister que par la présence du conflit. Ces conseils d'élèves sont alors peu institutionnalisés et les élèves y disposent de libertés importantes pour adhérer au projet éducatif. Bien que cette situation existe dans certaines classes, cette « utopie » reste trop rare pour être conseillée, car une telle mise en place est propice à de nombreux débordements et à une relation instable entre l'enseignant et ses élèves. La réalité veut que *« dans une classe, comme dans tout regroupement humain, chaque personne négocie son rapport aux autres, avec tous les enjeux de pouvoir que cela implique »*. Le conseil n'a pas ce rôle de créer une « classe de rêve ». Malgré la mise en place du conseil, il sera nécessaire de répéter et de hausser la voix pour se faire comprendre. Les élèves n'auront pas envie de travailler par moment et ne communiqueront plus. Comme nous, les enfants sont des êtres humains, avec leurs qualités et leurs défauts. Bien qu'il soit contradictoire d'avouer cela, il faut que les élèves puissent transgresser les règles et savoir dire « non » pour grandir et évoluer. Désobéir amène plus tard à comprendre l'importance de certaines règles et normes civiques, qui construiront l'éthique de l'enfant. Le rôle de l'enseignant, selon Claude LAPLACE, est celui de « passeur », emmenant un élève d'une rive à l'autre, en répétant et en recommençant ce procédé pour l'ensemble des élèves.

Le conseil d'élèves est l'équivalent d'un saut dans l'inconnu pour les enseignants. C'est un outil qui privilégie la qualité à la quantité. Certains avouent appréhender la première séance, de peur qu'elle leur échappe. Laisser libre parole aux élèves est un challenge pour certains professeurs qui ne sont pas prêts à y faire face. Il s'avère que cette crainte est souvent confirmée par des enseignants relatant leurs propres expériences. Mais cette première séance ne doit pas les démotiver pour autant. D'autres enseignants ont l'impression que les conseils d'élèves ne tournent qu'autour des résolutions de conflits et rejettent la faute sur les enfants, en ne remettant pas en question leur pratique. De plus, de nombreuses interrogations arrivent aux esprits du corps enseignant, qui n'a pas été formé : le rythme, les règles, les rôles et les sujets. En plus de

devoir réfléchir sur le sens et les objectifs du conseil d'élèves, ils doivent penser à l'aspect préparatoire et technique du conseil. Ils éprouvent des problèmes de méthode et ont du mal avec le fonctionnement de cette institution, avec la question « comment » qui revient sans cesse. Ce besoin de « contrôle » chez l'enseignant est prépondérant et dans le cas du conseil d'élèves, ce contrôle est mis à rude épreuve. Il arrive que les enjeux et le but du conseil d'élèves soient mal perçus par la communauté enseignante. Un manque de cohérence se met en place au détriment du bon fonctionnement de la réunion. Pour parer ces difficultés, une solution efficace se présente : ne pas se lancer dans le projet seul, mais avec un autre enseignant. En effet, en comparant leurs pratiques et leurs bilans, les enseignants peuvent se rassurer et s'entraider. C'est d'ailleurs le cas dans l'école où j'ai observé les conseils d'élèves. Les deux enseignantes ont décidé en même temps de mettre en place cet outil et l'ont créé ensemble, comme nous le verrons dans la deuxième partie. D'autres enseignants ressentent le besoin d'être accompagné dans leur projet par des formateurs ou des intervenants extérieurs, de peur que leur conseil ne tienne pas toute l'année. D'autres ont besoin d'avoir un groupe de référence, qui leur sert d'exemple, pour mettre en place leur pratique.

« S'agit-il d'un instrument au service d'un meilleur fonctionnement de la classe ou d'un dispositif pédagogique, mis à la disposition des élèves pour progresser ? » On se pose aussi la question du point de vue éthique du conseil d'élèves. Certaines paroles, certains mots peuvent blesser les élèves et ne résoudre en rien le problème. Cette responsabilité éthique revient à l'enseignant, en veillant à ce que les élèves ne souffrent pas lors de ces instances. L'enseignant doit laisser les élèves s'exprimer et prendre la parole, mais peut-il stopper ou faire taire un élève si les paroles ne sont pas adaptées à l'échange ? Plusieurs enseignants, attachés au cadre traditionnel, ne souhaitent pas s'attarder sur les conseils d'élèves pour la raison qu'ils n'en connaissent pas la visée ni les objectifs. Ils en entendent parler mais décident de garder leur fonctionnement et leur pédagogie, sans céder à ce « phénomène de mode » qu'est le conseil d'élèves.

Globalement, nous avons des retours positifs de la mise en place des conseils d'élèves dans les classes. Les enseignants sont satisfaits de cet outil de médiation et affirment que cela a permis de travailler leurs réflexions et de remettre en cause certaines de leurs pratiques. Ils constatent que les élèves participent avec efficacité et sans jugement à ce conseil, en s'exprimant, débattant et en défendant leurs opinions. Enfin, certains sont vraiment surpris et enthousiastes par certains de leurs élèves, qui se révèlent dans ces conseils d'élèves, comme nous allons le voir dans la deuxième grande partie de ce mémoire, consacrée aux pratiques enseignantes.

2. Partie pratique : Le conseil d'élèves en GS et CP, quels constats ?

Pour continuer ce travail, en complément des apports théoriques vus précédemment, l'observation et la pratique de conseils d'élèves est nécessaire pour apporter un autre regard, une autre dimension à ce mémoire.

2.1. L'observation de conseils d'élèves au CP

2.1.1. Analyse d'un premier conseil d'élèves²⁴

Nous sommes dans un milieu rural avec des élèves issus globalement de la classe moyenne. C'est la première année que les enseignantes de CP, Emilie et Laura, expérimentent cet outil, suite aux nouveaux programmes de 2016. C'est une classe de CP, composée de 24 élèves, qui m'ont accueilli lors de ce rendez-vous hebdomadaire.

Contrairement au conseil d'élèves de Laura, Emilie passe par l'écrit pour mener son conseil d'élèves. L'objectif du conseil d'élèves est de régler la vie de classe, à travers la discussion, pour améliorer les choses et trouver des solutions, ensemble, aux problèmes. Le conseil d'élèves se déroule une fois par semaine et s'appuie sur des messages écrits. Ces derniers sont répartis en 3 catégories : « je félicite » ; « j'ai un problème » ; « je veux discuter de ». Ces coupons sont disponibles en classe, en accès libre aux élèves. Sur ces messages, ils inscrivent leurs problèmes, propositions ou félicitations à l'attention d'un autre élève. Comme dit Emilie : « *c'était très intéressant de passer par le papier parce que il y a beaucoup de conflits entre eux et du coup, ça permet de passer le conflit à un deuxième temps* ». Cette pratique permet à l'enfant de se contrôler et de remettre à plus tard ce problème. Il a ainsi le temps d'y réfléchir et de se calmer. Il est également assuré que ce problème sera pris en compte lors du conseil d'élèves et débattu par l'ensemble de la classe.

On constate que ce conseil d'élèves est mis en place depuis le début d'année et compris par tous, car les rôles sont distribués rapidement et la séance se déroule sans problème majeur.

²⁴ Voir Annexe 4

L'énonciation des règles par le président semble apprise « par cœur » par les élèves. Ces règles d'or visent au bon déroulement de la séance, dans les meilleures conditions, afin que la parole de chaque élève soit écoutée et respectée.

Le premier problème est celui de David, qui prononce avec ses propres mots que des élèves l'embêtent sur le temps scolaire. Pour trouver une solution, la présidente interroge plusieurs élèves pour trouver une solution. Arrive alors la solution du message clair. Lors de l'entretien, Emilie présente ce message clair et dit que « *ça a permis de ne pas rester sur un problème et de s'engluer dedans. On a vraiment un outil de gestion et de communication lors des conflits* ». Ce message clair est également utilisé dans la classe de Laura. Ainsi, en prononçant ce message clair aux élèves : « *Quand vous m'avez embêté, ça m'a fait souffrir et je n'ai pas aimé ça. Est-ce que vous avez compris ?* », David est clair dans ses propos. Seulement, on peut se demander si c'est vraiment lui qui emploie ces mots ou si c'est le message clair « type » qui parle à sa place, comme un apprentissage « par cœur » du message. On arrive presque à une conversation robotisée, certes qui se conclut bien, mais avec l'impression que les élèves ne s'expriment pas avec leurs propres mots. Ainsi, quand les deux élèves répondent : « *Nous t'avons entendu et compris, nous sommes désolés* », on a encore cette sensation de discours prononcé, et non de paroles exprimées.

La séance se poursuit, des messages de « félicitations » sont distribués à des élèves mais aussi à l'enseignante. Ces messages positifs sont essentiels pour le conseil d'élèves afin d'éviter le côté négatif des problèmes et de la gestion de conflit, bien que nécessaires. Lors de l'entretien, Emilie se réjouit de voir le nombre grandissant des félicitations lors de ces réunions : « *je trouve qu'il y a beaucoup de félicitations* ». Un sentiment que partage Laura.

Enfin, un détail lors de ce conseil d'élèves est à relever. Bien que les messages écrits soient efficaces et fonctionnent correctement en classe, il n'est pas possible pour les élèves d'en mettre plusieurs. Ainsi, si un élève dans la semaine rencontre deux problèmes, de nature différente, il lui est impossible d'en parler. Il doit faire une sélection. Par exemple, entre un problème de violence avec un élève et un problème de matériel avec un autre élève, les enjeux sont différents mais l'élève semble pouvoir n'en sélectionner qu'un seul. Comment l'élève peut-il arriver à se décider entre ces deux problèmes ? Nous pourrions nous dire que justement, choisir permet à l'élève de remettre en question l'ampleur de ses problèmes, mais alors, le conseil d'élèves ne jouerait plus son rôle de « réponse aux problèmes ». Cependant, on sait aussi que cette instance doit être un lieu, un temps où les élèves doivent faire des choix, en argumentant et en votant.

Comme nous le disions plus haut, dans la partie scientifique : « *Cette prise de parole permet à l'enfant de s'exprimer, de s'affirmer et d'entrer plus facilement dans les apprentissages* ». ²⁵

Dans l'ensemble, le conseil d'élèves d'Emilie répond aux attentes pédagogiques et institutionnelles. Les élèves échangent entre eux et proposent des solutions. Chaque élève est libre de choisir la solution adaptée à son problème, comme on le voit avec Arthur. Le temps de parole est respecté et le déroulement de la séance est sans encombre. On regrettera quelques détails cités précédemment pour une meilleure expression des élèves. Mais la pratique d'un conseil d'élèves, en CP, est déjà louable et mérite d'être félicitée.

Emilie a démarré son conseil d'élèves cette année, avec Laura. Il est temps à présent d'analyser le conseil d'élèves de cette dernière.

2.1.2. Analyse d'un second conseil d'élèves²⁶

Le conseil vu par les élèves

Lors de l'entretien, Laura précise en présentant son conseil d'élèves : « *J'ai choisi la forme exclusivement orale* ». Elle présente les différents rôles attribués aux élèves : le président et le gardien du temps. En passant par l'oral, « *chaque enfant explique et quand il y a un problème, c'est le groupe classe qui va essayer de trouver une solution* ». Ils lèvent ainsi la main pour prendre la parole, qui est distribuée par le président.

Nous nous situons dans la même école, avec le même public d'élèves. Cette classe de CP est composée de 23 élèves. En raison de ma présence, Laura a souhaité interroger ses élèves sur le conseil d'élèves. En demandant de définir le conseil d'élèves à ses élèves, Elsa prend la parole et le définit ainsi après la tentative d'un autre camarade : « *En fait le conseil d'élèves, comme l'a dit Mathéo, y'a plusieurs rubriques, y'en a une quand on a un problème, une autre quand on est content, une autre quand on félicite, quand on propose* ». On retrouve bien ici les quatre rubriques citées par Laura lors de notre entretien : « *Il y a quatre rubriques possibles : « je félicite » ; « j'ai un problème » ; « je propose » et mes élèves ont rajouté au fur et à mesure des conseils, ils ont demandé à avoir une rubrique « je suis content* ». On retrouve trois de ces rubriques sous forme de messages chez Emilie. L'ajout de la rubrique « je suis content » par les

²⁵ 1.3.2. Le point de vue d'un chercheur et enseignant : Claude LAPLACE / *Les avantages*

²⁶ Voir Annexe 5

élèves démontre que leurs propositions sont adoptées par l'enseignante et démontre une certaine bienveillance au sein de la classe.

Pour continuer, Laura demande à ses élèves : « *vous allez nous dire pourquoi vous aimez ça et qu'est-ce que ça vous apporte ?* ». Par cette question, l'enseignante espère faire émerger les objectifs du conseil d'élèves. Une élève répond alors : « *Ça peut régler les problèmes* ». On constate que pour cet élève, la priorité à ce conseil semble être la question des problèmes et probablement la gestion de conflit. Suite à une autre question de Laura, une autre élève intervient : « *On peut faire un message clair* ». Ne sachant pas ce qu'est un message clair, une définition m'est apportée par l'élève : « *En fait un message clair, c'est de dire pardon à l'autre* ». La réponse ne convient pas complètement à l'enseignante et elle décide de reprendre en donnant elle-même la définition : « *Un message clair c'est ça : voilà ce que tu m'as fait, voilà comment je suis par rapport à ce que tu m'as fait, est-ce que tu as bien compris ?* ». Par cette réponse, on retrouve le schéma de phrase robotisée vu chez Emilie. L'enseignante explique par la suite que le message clair permet un meilleur climat de classe et a fait ses preuves. Les élèves passant par le message clair sont moins violents et davantage dans la discussion.

La présentation du conseil d'élèves se poursuit lorsqu'une élève se permet d'intervenir en demandant de commencer le conseil d'élèves. Cette élève montre le désir qu'elle éprouve à vouloir commencer le conseil. D'autres élèves approuvent sa demande et on constate une motivation chez les élèves à passer ce temps ensemble. Comme le dit Laura : « Ils sont demandeurs, ils sont en demande incroyable par rapport à ce temps de conseil ». Cet outil d'EMC semble adopté par tous et apprécié également.

Début du conseil

Le conseil débute en distribuant les rôles à chacun et en rappelant les règles du conseil, comme dans le conseil d'Emilie. Ensuite, Laura explique qu'elle a tenu ses engagements en réalisant deux nouvelles étiquettes pour les responsabilités. Elle félicite également un élève, Helio : « *On a bien fait car tu as fait de très gros efforts. Tout ce qui est dit en classe, c'est pour que tu avances et la preuve, tu as progressé en lecture. Tu es en train de monter la montagne.* ». En félicitant cet élève, on retrouve ici le rôle rassurant dont parle Laura lors de l'entretien. Concernant la montagne, c'est un autre outil abstrait qui permet aux élèves de visualiser leurs progrès : « *C'est ceux qui travaillent, j'explique, au début du CP, on est en bas de la montagne,*

à la fin du CP, il faut arriver tout en haut de cette montagne et que, en montant, on va avoir des difficultés, des obstacles ». L'objectif pour les CP est de rejoindre l'enseignante au sommet à la fin du CP. Cette métaphore facile à percevoir permet aux élèves de prendre confiance et d'avoir une meilleure estime de soi, objectif du conseil d'élèves et de l'enseignement moral et civique.

Le premier problème du jour est une gestion de conflit entre deux élèves, suite à un refus d'aide. Pour faire passer son problème, Nina utilise le message clair : « *J'ai un problème avec Elena : Elena j'ai un message clair à te dire. Ce matin, quand on est allé, quand je suis passé voir si t'avais besoin d'aide tu m'as dit méchamment j'ai pas besoin d'aide. Et moi ça m'a rendu, ça m'a énervé : as-tu compris mon message clair ?* ». Elena acquiesce et semble avoir compris le message. Bien que robotisé et appris par cœur, cet outil du « message clair » semble fonctionner sur les élèves. Devenu primordial, c'est désormais un réflexe pour les élèves d'utiliser cet outil pour communiquer. L'enseignante veille à ce que l'élève Elena ait compris en expliquant que refuser une aide est possible, mais il faut veiller au ton qu'on emploie pour répondre aux personnes. Ici, l'enseignante a davantage un rôle de médiatrice entre les deux élèves en veillant à ce que le contact perdure.

Le problème étant réglé, la séance se poursuit et Morgan tient à délivrer un message du type « je suis content » à Laura, suite à son retour de stage. Cette dernière est heureuse et l'avis semble partagé par la classe. Il est agréable de constater qu'après un climat sérieux suite à une gestion de conflit, des rubriques comme « je suis content » ou « je félicite » détendent l'ambiance générale du conseil et favorise une dynamique positive à la classe.

Ensuite, un message clair est adressé à Laura par une élève : « *Maitresse, j'ai un message clair, tu ne lèves pas la main pour parler (...) ça me rend furieuse* ». En effet, l'une des règles du conseil est de lever la main pour prendre la parole et non d'avoir un bâton de parole. Laura doit normalement adopter la même position que ses élèves et respecter les mêmes règles. Mais depuis le début du conseil, l'enseignante intervient souvent sans demander la parole. On constate plus largement que sur l'ensemble du conseil d'élève retranscrit à l'écrit, l'enseignante parle la majeure partie du temps. Or, l'enjeu du conseil, comme le dit Martine JANNER-RAIMONDI, est d'éviter « le système « le maître parle, les enfants écoutent » ». La place de l'enseignant est toujours délicate dans le conseil d'élèves. Pour se défendre, elle explique : « *Mais quand j'interviens chérie c'est parce que souvent, je veux essayer de comprendre d'accord ? Donc dès que vous dites quelque chose, j'ai envie d'en savoir plus* ». En effet, Laura relance beaucoup ses élèves pour qu'ils puissent s'exprimer davantage et mettre des mots sur

leurs sentiments. Dans ce cas, elle joue ici son rôle en faisant parler davantage ses élèves pour qu'ils argumentent et expliquent leur point de vue. Mais on remarque également dans la retranscription du conseil d'élèves, disponible en annexe, qu'elle occupe la moitié du temps de parole de la séance.

Un élève, Noa, prend la parole pour parler d'un problème qui a eu lieu dans la cour de récréation avec ses camarades : « *quand on joue à touche touche et que bah en fait, Lenny et Léandre ils arrêtaient pas de me toucher et ils touchaient pas les autres* ». Un élève, Helio, prend la parole et lui répond que ce n'est pas un véritable problème, il lui explique : « *Bah c'est pas un vrai problème, c'est juste un problème de jeu et il faut que vous vous reconciliez juste car c'est pas un problème pour la classe* ». Cette intervention est sûrement la plus représentative des objectifs qu'on souhaite dans un conseil d'élèves. Ici, l'élève répond calmement et explique, avec ses mots, pourquoi ce problème est à reconsidérer, tout en apportant une solution. Le problème cité par Noa ne cible pas la vie de classe et semble lié à la règle d'un jeu, entre amis. Ce problème est dédramatisé par Helio qui propose la solution la plus évidente à ce problème : la réconciliation : il est dommage de se disputer, entre amis, pour une affaire de jeu. Cette intervention est donc efficace car Helio présente son point de vue, en l'argumentant tout en veillant au ton qu'il emploie pour communiquer avec Noa. Suite à cette intervention, l'enseignante est satisfaite et presque surprise par autant de « maturité » dans les propos de son élève. Elle le félicite donc pour sa proposition.

Enfin, l'un des sujets qui aura suscité le plus de réactions auprès des enfants et de l'enseignante est celui d'une histoire entre deux élèves : Loane et Elena. Loane prend la parole et explique, dans un premier temps, qu'Elena a dit des gros-mots à la cantine. Les élèves sont ensuite invités à s'exprimer sur ce problème. Une élève prend parti pour Loane mais Laura la recadre en expliquant qu'il faut chercher à comprendre l'origine du problème. Ici, l'enseignante incite au débat et à la discussion entre les élèves pour communiquer davantage. Suite à la question d'Audra sur l'origine des grossièretés, Elena se défend en expliquant : « *Parce que ils disaient « Non, pas Elena » pour que je vienne à leur table et moi je voulais aller dans leur table* ». On comprend alors qu'une simple discussion qui partait sur le langage adapté et soutenu s'ouvre sur un sujet du vivre ensemble : l'exclusion et l'inclusion. Ce sujet semble toucher particulièrement l'enseignante qui interpelle les élèves en leur posant cette question : « *imaginez la situation, vous avez votre plateau de repas, vous voulez manger à une table avec des camarades et les camarades, quand vous arrivez, vous disent « Ah non, pas toi, pas toi, pas toi » : comment vous vous sentez à ce moment là ?* ». Avec cette question ouverte, l'enseignante

attend des réponses construites de ses élèves traduisant leurs sentiments. La colère et la tristesse sont les sentiments qui ressortent le plus des réponses des élèves. Laura pose alors des mots sur leurs réactions : « *On se sent rejeté* ». On retrouve ici un autre objectif du conseil d'élèves, celui d'échanger de s'exprimer sur des sujets ou des thèmes liés au vivre ensemble. C'est le moment idéal pour parler de la différence et du respect de l'autre, en l'acceptant tel qu'il est. Concernant ces questions, c'est Laura qui mène la discussion en expliquant aux élèves ce qu'on peut ressentir lorsqu'on est rejeté. On regrette que l'enseignante n'ait pas incité davantage les élèves à s'exprimer sur ce thème.

2.2. Entretien sur le conseil d'élèves au CP²⁷

2.2.1. Présentation et choix du conseil d'élèves

Suite à l'observation des conseils d'élèves dans les classes de CP, nous souhaitons discuter du conseil d'élèves avec les enseignantes et sur sa mise en place. Quels ont été les résultats, positifs comme négatifs, sur le climat de la classe ? Comment ont-elles préparé ce conseil et d'où est-venue cette idée ? Cette discussion répond à ces questions et apporte un autre regard, celui du terrain, sur la pratique du conseil d'élèves. Par soucis d'anonymat, leurs prénoms ont été changés.

Comme nous le verrons avec les enseignantes de grande section, les deux collègues ont des profils différents. Emilie, enseignante depuis dix ans en CP, a travaillé dix-sept ans avec des élèves de cycle 2 et par conséquent, a acquis beaucoup d'expérience dans l'enseignement au cycle 2. Concernant Laura, cela fait quatre ans qu'elle enseigne au CP. Avant cela, elle était en poste de brigade pour tous les niveaux, de la petite section au CM2, acquérant ainsi une expérience plus globale de l'enseignement.

A la question « *Comment connaissez-vous le conseil d'élèves, comment vous en avez entendu parler ?* », les deux enseignantes acquiescent en affirmant qu'elles connaissaient cet outil. Cependant, cela restait très abstrait et semblait cantonner au cycle 3. De plus, Emilie et Laura n'avaient jamais observé ou pratiqué de conseils d'élèves auparavant. C'est grâce aux nouveaux programmes et à l'enseignement moral et civique que l'idée du conseil d'élèves est apparue. En effet, les nouveaux programmes du cycle 2 de 2016 programment une heure et demi d'EMC

²⁷ Voir Annexe 2

dans la semaine d'apprentissage des élèves. Peu présente, ou du moins peu pratiquée, dans les anciens programmes, cette heure de « citoyenneté » résulte en partie des attentats ayant eu lieu en France et de la remise en question de certaines valeurs républicaines.

Les programmes proposent plusieurs solutions pour enseigner ces heures d'enseignement moral et civique et les deux enseignantes ont choisi, entre autres, de passer par le conseil d'élèves. Pourquoi ? Emilie explique que c'est pour travailler l'autonomie et la responsabilité des élèves, afin qu'ils « *soient acteurs de ce qu'ils vivaient* ». Laura, de son côté, explique que le conseil d'élèves permet aux élèves « *de prendre des décisions entre eux et d'être parfaitement en coopération et en logique avec le groupe classe* ». Cela traduit différents objectifs travaillés au conseil d'élèves.

L'autre argument fourni par Emilie est celui que « *l'adulte se retrouve en retrait par rapport aux enfants et donc ça libère la parole des enfants* ». L'un des enjeux en effet du conseil d'élèves est que l'enseignant soit au même niveau que ses élèves, sur un même pied d'égalité. Mais cette place de l'enseignant est ambiguë comme nous le rappelons plus haut, en s'appuyant sur les propos de Claude LAPLACE : « *La place de l'enseignant est délicate dans cette situation, entre vouloir pousser les élèves à participer et à échanger (et ainsi minimiser leur autonomie) et laisser déborder le conseil (et perdre en qualité)* »²⁸. Emilie présente son rôle par la suite « *j'ai exclusivement le rôle de secrétaire* » ; « *Parce qu'ils s'aperçoivent que déjà, ça veut dire qu'on prend en compte, on prend en compte leurs problèmes, que c'est noté et que en plus, à la fin, en fait je récapitule tout ce qui a été dit pendant le conseil d'élèves* ». Ce rôle de secrétaire, attribué à d'autres élèves dans les niveaux supérieurs, sert donc de mémoire au conseil mais également à rassurer les élèves. C'est ce même rôle de rassurer les élèves que présente Laura : « *Rassurer dans certains cas et puis dédramatiser* ». Cette présentation de leur fonction au sein du conseil d'élèves est intéressante et différente de ce qu'on a pu voir auparavant. En effet, les recherches nous apprenaient principalement que le rôle de l'enseignant était de cadrer et de faire preuve d'autorité si besoin. Or, ici, les enseignantes nous confient un rôle davantage affectif, dans le rapport avec les élèves, pour les rassurer comme elles disent mais aussi pour montrer qu'elles sont présentes en cas de besoin. Elles servent de repère aux élèves.

Concernant la préparation du conseil d'élèves, les deux collègues ont travaillé ensemble pour démarrer ce projet. Emilie explique qu'elles ont beaucoup utilisé internet et ces nombreux sites

²⁸ 1.3.2. Le point de vue d'un chercheur et enseignant : Claude LAPLACE / *Les limites*

liés à l'enseignement. Concernant le conseil d'élèves, elles ont trouvé plusieurs ressources et se sont appuyées sur plusieurs vidéos de pratique de conseils, du fait qu'elles n'en avaient jamais vu. Ces mêmes vidéos, en plus d'être utiles aux enseignantes, ont servi aux élèves. Ces derniers ont visionné des extraits de conseil d'élèves dans des classes de CP. Amener le conseil d'élèves de cette façon est une bonne solution. Les élèves peuvent ainsi se faire une idée précise de l'organisation d'un conseil et des enjeux qu'il vise. Concernant la formation, elle est arrivée en cours d'année, après la décision finale des enseignantes. Ce fut une formation générale sur l'enseignement moral et civique, traitant en partie du conseil d'élèves.

Enfin, à la question de savoir si le conseil d'élèves est adapté à des élèves de CP, les réponses sont unanimes. Pour les deux enseignantes, du moment que l'outil est adapté pour la classe, en fonction des élèves et de l'enseignant, tout est possible, comme l'explique Laura : « *Tout est adaptable quand c'est bien présenté et quand les enfants entrent dans le projet sans problèmes* ». De son côté, Emilie avoue avoir été surprise par les propositions de ses élèves lors de ces conseils. Pourtant enseignante depuis plusieurs années en CP, elle avoue qu' « *On a vraiment des choses qui émergent dont on n'aurait pas soupçonné l'existence* ». Les compétences des enfants à cet âge, en matière de communication et d'argumentation ne sont donc pas à sous-estimer, bien au contraire. Avec le conseil d'élèves, ils prouvent qu'en communauté, au sein d'un groupe, ils savent échanger et tenir des propos corrects, riche de sens, faisant avancer le débat.

L'entretien continue et nous commentons dans la partie suivante le bilan fait par les deux collègues sur le conseil d'élèves.

2.2.2. Bilan du conseil d'élèves au CP

Le bilan du conseil d'élèves est positif pour les deux enseignantes. Laura constate une amélioration car « *Au fur et à mesure de l'année, il y a de moins en moins de petits conflits* ». *La gestion de conflits semble donc efficace lors de ces conseils* ». Moins de conflits en classe signifie un meilleur climat pour apprendre et travailler dans de bonnes conditions. Pour Emilie, elle constate que l'effet est immédiat sur le comportement des élèves : « *Quand on revient en classe, on voit bien qu'il y a eu ce temps-là de fait car c'est un petit peu comme une bulle. On se retrouve dans un temps partagé et quand on revient en classe pour travailler, c'est beaucoup plus serein, beaucoup plus apaisé* ». Le conseil d'élèves devient alors un moment hors du temps

scolaire, hors du cadrage de l'école. C'est une réunion où les élèves peuvent échanger et s'exprimer librement, dans une atmosphère conviviale et sans préjugé.

Concernant les points négatifs, Laura n'en voit aucun : « *Je vois pas de points négatifs pour le moment* ». Elle explique que le conseil d'élèves a permis à l'ensemble de la classe d'avoir un temps pour communiquer, y compris les élèves les plus réservés : « *les enfants les plus timides maintenant lèvent la main et participent* ». La participation des élèves semble être un point important pour Laura afin d'évaluer l'efficacité de son conseil, comme vu précédemment dans les avantages du conseil d'élèves. Emilie émet un point négatif : « *je dirai que c'est un effort de l'adulte, le point négatif* ». Elle explique que le conseil d'élèves nécessite un travail en plus pour l'enseignant, aussi bien au niveau de la préparation que de la mise en œuvre. Ainsi, la motivation de l'adulte est primordiale pour mettre en place un conseil d'élèves solide et efficace. Il faut partir du fait que chaque parole, chaque problème, est important pour l'enfant et doit être pris en considération. On suppose que si elle exprime ce point négatif, c'est parce qu'Emilie a dû entendre certains collègues se plaindre à propos du conseil d'élèves et des enjeux qu'ils portent.

Précédemment²⁹, nous avons proposé une définition du conseil d'élèves. Les deux enseignantes ont également apporté une définition, personnelle, du conseil d'élèves, en s'appuyant sur leurs pratiques. Laura propose cette définition : « *Moment de partage et de dialogue entre enfants (...) pour s'exprimer librement* », avec la notion de « partage » qui montre l'importance de l'échange, où l'on donne et on reçoit la parole, dans le conseil d'élèves. De son côté, Emilie définit le conseil d'élèves ainsi : « *Temps de concertation pour un dialogue libéré. Une parole libératrice* ». On note que les deux enseignantes emploient le « terme » dialogue, signifiant un interlocuteur et un récepteur. Leurs définitions montrent le travail sur le langage oral et le vivre ensemble que propose le conseil d'élèves.

Aussi, pour ma pratique personnelle, j'ai décidé de poser cette question lors de l'entretien : « *Quels conseils donneriez-vous à des enseignants qui veulent se lancer dans l'aventure du conseil d'élèves ?* ». La réponse fut simple et unanime de la part des deux enseignantes : « *Se lancer !* ». Comme nous l'expliquons dans les limites du conseil, « *Le conseil d'élèves est l'équivalent d'un saut dans l'inconnu pour les enseignants* »³⁰. Tout dépend alors de l'adulte au final. Le conseil d'élèves reste un outil « novateur » pour la plupart des enseignants malgré

²⁹ 1.1.2. Comment définir le conseil d'élèves ?

³⁰ 1.3.2. Le point de vue d'un chercheur et enseignant : Claude LAPLACE / Les limites

son ancienneté. Sortant du cadre scolaire strict, ce conseil à visée démocratique peut faire peur à certains enseignants, surtout lors des premières séances et sur les sujets abordés. Mais comme l'explique Emilie et Laura : « *C'est plus facile de se lancer à deux* ». En effet, l'une des solutions envisagées pour rassurer les enseignants est de préparer ce projet à deux ou à plusieurs, afin d'échanger sur nos pratiques et permettre d'améliorer cet outil. Suivant leur conseil, j'ai donc décidé de « me lancer » à mon tour dans la pratique du conseil d'élèves.

2.3. Une pratique personnelle du conseil d'élèves

2.3.1. Un premier essai de conseil d'élèves³¹

Etant sur le terrain cette année et ayant moi-même une classe de moyenne et grande section, j'ai décidé de tester ce conseil d'élève avec mes 23 élèves. En prenant en compte la préparation de ces conseils d'élèves et l'emploi du temps, deux conseils d'élèves ont pu être réalisés. Pour le mettre en place, j'ai décidé de m'appuyer sur les deux observations faites dans les classes de CP ainsi que sur les conseils et analyses de Martine JANNER-RAIMONDI et Claude LAPLACE.

Pour commencer, le lieu a été choisi pour qu'il soit neutre et hors de la classe : la bibliothèque. Le fait de changer d'espace permet aux élèves de placer ce moment d'échange hors du temps scolaire et quotidien de la classe. La disposition est en cercle, dans un souci d'égalité et de communication optimum. La mise en place de ce conseil fait suite à une semaine difficile au niveau du comportement des élèves. Ces derniers ont été turbulents et ont eu du mal à se mettre au travail lors des temps d'ateliers. Je pensais alors que partir de ce problème était une bonne occasion de créer ce conseil. Or, je me rends compte aujourd'hui, à posteriori, que c'est exactement le travers dans lequel il faut éviter de tomber. Comme le dit Claude LAPLACE : « *Le conseil est élaboré comme une stratégie de réaction aux conflits* »³². En ayant utilisé le conseil d'élèves comme solution aux problèmes, je me rends compte que dans l'instant présent, sur le moment vécu, il paraît logique de partir sur la gestion de conflits ou de comportements. De plus, cette direction ne part pas des élèves mais bien de moi, enseignant.

³¹ Voir Annexe 7

³² Claude LAPLACE, *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes*, Lyon, Chronique sociale, 2008, p.28

Malgré une préparation antérieure, l'utilisation du conseil d'élèves comme « dernier recours » paraît plus abordable et facile qu'il n'y paraît.

Dans un premier temps, je demande aux élèves de m'expliquer pourquoi ça n'a pas été cette semaine. Des réponses simples mais attendues arrivent : « *On n'a pas été sages* » ; « *On a fait des bêtises* ». Par la suite, un rappel des règles de vie a été fait, dans l'objectif que les élèves entendent et mémorisent ces différents comportements à adopter en classe. Suite à cet échange, je demande aux élèves de proposer des solutions pour que ces incidents ne se reproduisent plus. Ainsi, je cherche à répondre à un objectif du conseil d'élèves : proposer.

J'interrompt par la suite le conseil pour interpellier les élèves sur le comportement de trois garçons, qui perturbent la séance. A main levée, ils ont voté pour exclure ces trois élèves du conseil. Là encore, je pense que cette décision de ma part est ambiguë. Certes, pour le bon déroulement du conseil, sortir les élèves du groupe semble être la meilleure solution, de plus si cette décision est approuvée par les pairs. Cependant, je me rends compte avoir influencé, involontairement, le vote des élèves. Il paraît évident que dans mon intonation et dans mon discours, je souhaitais que les élèves sortent du groupe. Les élèves ont dû remarquer mon attitude et ont voté, comme moi, pour le départ des élèves. Enfin, je ne pense pas que l'exclusion d'élèves d'un conseil soit la meilleure solution. Il aurait fallu en parler avec eux, échanger et qu'ils écoutent ce que les autres camarades avaient à dire.

Suite au départ des élèves et dans l'objectif d'une meilleure communication, je mets en place un bâton de parole. L'effet est immédiat et les élèves se prennent au jeu du bâton. Ainsi, chacun leur tour, ils proposent des solutions pour améliorer le climat de classe. Les idées de messages et de boîte aux lettres émergent comme solutions. Cette solution avait été mise en place auparavant mais ne s'était pas montrée concluante. Cependant, je prends note malgré tout de ces propositions et un essai sera à nouveau fait en classe. Comme autre solution, Timoté propose : « *toi le maître, tu peux en parler à papa ou maman* ». Cette solution me gêne légèrement car nous avons pris comme décision, en accord avec mon binôme, de ne pas parler des problèmes en classe aux parents, sauf en cas de problèmes répétitifs. Mais je décide de faire voter cette solution à main levée, et à ma grande surprise, la majorité des élèves votent pour. Je me retrouve alors dans une situation compliquée, entre mon choix personnel d'enseignant et le choix de la majorité des élèves. Cette position de l'adulte dont parle Claude LAPLACE dans

son ouvrage³³ est réellement difficile à tenir. Mener un conseil d'élèves reste compliqué et savoir où se situer exactement, entre la conscience professionnelle et personnelle relève d'un travail réflexif important.

Pour continuer la séance, Abby prend la parole pour parler d'un problème avec Kevin qui l'a tapé. Ici, le problème est lié à de la violence et donc, à de la gestion de conflit. Dès ce premier conseil, on constate que la gestion de conflit reste une part importante de l'ADN du conseil d'élèves. Suite aux excuses de Kevin, les autres élèves proposent comme solution de maintenir Kevin dans l'orage de la météo du comportement. On retrouve ici la théorie de Martine JANNER-RAIMONDI³⁴ comme quoi les élèves s'appuient sur la règle et la loi pour proposer des sanctions, sous influence de l'enseignant. Une discussion autour de la violence aurait été l'occasion pour les élèves d'échanger entre eux mais je constate que le temps passe et que les élèves commencent à s'agiter. La décision de clore la séance paraît plus logique et je finis en indiquant aux élèves que le moment vécu à l'instant était un conseil d'élèves.

En s'appuyant sur les trois points d'observation du conseil d'élèves de Martine JANNER-RAIMONDI : argumentation, point de vue et communication, on arrive à cette analyse. La communication entre les élèves était compliquée en début de séance, mais dès la mise en place du bâton de parole, les élèves ont pu communiquer plus facilement et faire place à un vrai temps de dialogue. Cependant, je constate que ce conseil d'élève a été majoritairement dirigé par ma personne. Mais comme le dit Martine JANNER-RAIMONDI, il est difficile en maternelle pour un enseignant de ne pas intervenir, ne serait-ce que pour relancer ou poser des questions. Concernant les points de vue de chacun, par l'intermédiaire du vote, certains élèves se démarquent notamment lors du vote pour la décision de Timoté. En revanche, à moi de faire attention à ne pas modifier leurs points de vue, comme lors du vote pour l'exclusion des trois garçons. Enfin, concernant l'argumentation, il m'est difficile d'évaluer cette compétence suite, principalement, aux interventions « questions-réponses ».

³³ Claude LAPLACE, *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes*, Lyon, Chronique sociale, 2008, p.82

³⁴ 1.2.5. L'argumentation : un objectif en maternelle

2.3.2. Un deuxième conseil riche en résultats³⁵

Suite au premier conseil d'élèves et à l'exclusion des trois garçons, j'ai décidé de fonctionner autrement pour le deuxième conseil. Cette fois, les trois garçons étaient réunis côte à côte dans le cercle. Je souhaitais en effet qu'ils écoutent ce que leurs camarades avaient à dire sur leur comportement. Comme l'explique Marie dans son entretien : « *je pense que l'entendre de la part de pairs, enfin d'enfants du même âge, je pense que ça aura plus de sens pour eux* ». Ainsi, tour à tour, les élèves se sont exprimés librement sur l'attitude de ces élèves. Globalement, les élèves se plaignent des bêtises effectuées par les trois garçons et disent qu'ils ne respectent pas les règles de la classe.

Lorsqu'arrive le tour de Léa, cette dernière dit la phrase suivante : « *Les garçons, quand ils font n'importe quoi, ça nous empêche de travailler* ». C'était une des remarques que j'attendais. En effet, le comportement de ces garçons engendre une mauvaise ambiance dans la classe et de mauvaises conditions pour travailler, principalement lors des temps de regroupement. Pour que cet argument soit bien entendu de tous, je décide de faire répéter Léa avec une tonalité plus forte. Il faut savoir que Léa est l'élève la plus timide de la classe et l'entendre s'exprimer ainsi est à la fois surprenant et satisfaisant. Par la suite, une autre élève prend la parole, Abby : « *Quand vous faites des bêtises y'a que vous qui rigolez, nous on veut écouter* ». Cette réaction montre aux trois élèves que leurs comportements agacent et plutôt que de faire rire les autres camarades, ils ont tendance à les énerver. Une fois que l'ensemble des élèves a pu s'exprimer, je me permets à mon tour de prendre la parole et d'exprimer mon ressenti par rapport au comportement des garçons, en reprenant les arguments apportés par les élèves.

Cette séance s'est mieux déroulée et répond davantage aux objectifs du conseil d'élèves. En tant qu'enseignant, je n'ai quasiment pas pris la parole lors de ce conseil, cette dernière étant distribuée équitablement à l'ensemble des élèves. La communication a pu se faire librement avec l'expression libre des élèves. Les points de vue de chacun ont pu être librement présentés sans jugement ni critique. Enfin, les arguments apportés ont eu sens auprès des trois élèves concernés mais ont également servis de rappel à l'ensemble de la classe. Seul point négatif, le temps de faire parler chaque élève a pris du temps et ainsi, ce fut le seul sujet traité lors de ce conseil. Suite à ce moment de parole, l'effet fut immédiat pour l'un des trois élèves. En effet, son comportement s'est amélioré et il semble avoir pris en considération les remarques de ses camarades. Concernant les deux autres garçons, des efforts restent à fournir et d'autres solutions

³⁵ Voir Annexe 8

sont à trouver pour arriver à les canaliser. Car le but de ce moment de discussion est d'améliorer le climat de la classe. En parallèle de ma pratique en classe, un entretien avec des enseignantes de grande section, qui ne pratiquent pas le conseil d'élèves, a été mené pour recueillir leurs avis sur cet outil du vivre ensemble.

2.4. Entretien sur le conseil d'élèves et le vivre ensemble en grande section³⁶

2.4.1. Le vivre ensemble en maternelle

Ce mémoire portant sur le conseil d'élèves en maternelle, et plus particulièrement en grande section, il semblait nécessaire de mener un entretien avec des enseignantes de grande section. Par soucis d'anonymat, leurs prénoms ont été changés. Les deux enseignantes ont deux parcours différents. Marie, qui officie en école maternelle depuis une vingtaine d'années, a acquis beaucoup d'expérience dans l'enseignement préélémentaire. Son témoignage démontre une richesse de pratiques et une connaissance certaine sur le « vivre ensemble » à l'École maternelle. Depuis son arrivée dans l'établissement, Marie enseigne à des élèves de grande section. La deuxième enseignante, Jeanne, a aussi l'habitude de travailler en maternelle depuis une dizaine d'années. Son témoignage est tout aussi pertinent sur la question du conseil d'élèves.

A la première question « *avez-vous déjà entendu parler du conseil d'élèves ?* », toutes les deux affirment connaître cet outil du vivre ensemble et sans l'avoir demandé, elles complètent en précisant ne pas en mener dans leurs classes respectives, bien que Marie précise en disant « *Quelque fois mais je n'ai jamais fait régulièrement* ». On comprend alors que l'envie de réaliser un conseil d'élèves ou toute autre instance du vivre ensemble est voulue mais peu abordée. Ce manque est peut-être dû aux manques d'animations et de formations proposées aux enseignants de maternelle. En effet, comme le dit Jeanne : « *Non justement en maternelle, je trouve qu'il faudrait qu'on ait un peu plus de formations là-dessus* ». Marie partage cet avis. Cette absence de formation au conseil d'élèves, et plus largement au vivre ensemble, découle des nouveaux programmes de la maternelle de 2015.

³⁶ Voir Annexe 3

En effet, lorsque le document « Le conseil d'élèves en groupe classe à l'école élémentaire ou au collège »³⁷, mis à disposition par l'Education nationale, ne s'adresse qu'aux cycles 2,3 et 4, on comprend que le ministère n'envisage pas un tel outil à l'Ecole maternelle. De plus, on note également que le « Parcours citoyen »³⁸ mis en place en 2015, débute à l'Ecole élémentaire et non en maternelle. Cette mise à l'écart de l'Ecole maternelle pourrait s'expliquer par sa non-obligation. En effet, l'école maternelle, bien que majoritairement adoptée par l'ensemble des Français et conseillée par l'Education nationale, reste une école non-obligatoire. Cela peut aussi s'expliquer avec la réforme des cycles, où la grande section a réintégré le cycle 1, l'objectif étant que l'Ecole maternelle devienne un « cycle unique », comme précisé dans les programmes : « *La loi de refondation de l'Ecole crée un cycle unique pour l'école maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun* »³⁹.

Poursuivant l'entretien, nous voulons savoir, avec la question suivante « *est-ce que vous utilisez d'autres outils du vivre ensemble ? Ou est-ce que vous avez entendu parler d'autres d'outils ?* », si le conseil d'élèves est l'unique solution. A cette question, Jeanne répond en parlant d'un outil mis en place en début d'année : les règles de vie, « *Donc on passait par les photos. Ce qu'on a le droit de faire. C'est basé sur les droits et les devoirs. Pourquoi ? pour assurer la sécurité et puis aussi le bien-être de tous.* » Il est vrai que les règles de vie en maternelle équivalent au « socle » des droits. Souvent divisée en deux parties : « j'ai le droit » ; « je n'ai pas le droit », cela se traduit par des affichages en classe, par l'intermédiaire de photos ou d'images. Cet outil sert également à faire la différence entre le bien et le mal, mais aussi au rôle d'élève.

Jeanne poursuit en disant « *qu'ils ont des repères visuels et après il y a un arbre de conduite* ». Cet arbre de conduite se divise en trois parties : le feuillage de l'arbre de couleur verte (bien), le tronc de l'arbre en orange (moyen) et la souche de l'arbre en rouge (mauvais). Chaque élève est placé sur cet arbre et est symbolisé par une étiquette prénom. Cet outil sert de régulateur du comportement, en s'appuyant sur les règles de vie. Le but pour l'élève est d'adapter son comportement pour être conforme aux attentes du « devenir élève ». Un autre outil reprenant

³⁷ http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/00/9/ress_emc_conseil_eleves_464009.pdf

³⁸ <http://www.education.gouv.fr/cid100517/le-parcours-citoyen.html>

³⁹ http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_2/37/8/ensel4759_arrete-annexe_prog_ecole_maternelle_403378.pdf

les mêmes principes existe : la météo du comportement. Ces deux outils servent au quotidien en maternelle, mais nous remarquons que pour certains élèves, ça ne suffit pas.

Marie parle ensuite des attentats ayant eu lieu en France ces dernières années. Comme elle l'explique, c'est l'occasion de se poser avec les élèves et d'échanger avec eux, pour parler de l'actualité et de ce qu'on ressent face à de tels actes : « *Alors on en a un peu parlé quand il y a eu les attentats, on en a quand même fait un bilan ensemble de ce qu'on devait faire en classe si on devait en parler, on a débattu sur l'actualité* ». Les attentats ont eu un impact important sur l'Ecole française et sur la question du « vivre ensemble ». Les nouveaux programmes du cycle 2 et 3, avec l'enseignement moral et civique traitent de ces questions et remettent en place des débats philosophiques autour de sujets comme le respect ou la laïcité, au centre des débats ces dernières années.

« *Oui c'est plus quand il a eu quelque chose sur l'instant qu'on en discute* ». Cette réflexion de Marie traduit exactement ce qui se rapproche le plus, en pratique, du conseil d'élèves en classe. En effet, les temps de regroupement à l'Ecole maternelle sont fondamentaux et sont l'occasion pour les élèves de s'exprimer, de discuter et d'échanger sur divers sujets. Ainsi, si un incident s'est produit en récréation ou un autre moment de la journée, il est possible pour l'enseignant de réunir ses élèves et d'en discuter instantanément avec eux. Cette question du « moment présent » revient plus tard dans l'entretien avec Jeanne, où elle parle de la ponctualité de certains regroupements. Ainsi, elle se pose la question « *Est-ce qu'il faudrait pas mieux de temps en temps le remettre à un moment plus formel : le conseil* ». Cela renvoie au texte de l'OCCE vu précédemment : « *C'est un moment collectif qui a besoin d'être institutionnalisé en le plaçant dans la semaine d'apprentissage, comme un rituel hebdomadaire* »⁴⁰.

2.4.2. Un conseil d'élèves en grande section ?

La discussion se poursuit lorsque les deux enseignantes répondent à cette question : « *qu'est-ce que vous pratiquez dans vos classes qui s'en rapproche le plus (du conseil d'élèves) ?* ». Marie explique qu'elle mettra en place, lors de la cinquième période, un moment centré sur l'estime de soi. Chaque élève entendra de la part de ses camarades des compliments et autres mots gentils. Le but, comme dit Marie, c'est « *valoriser certains enfants* ». Concernant

⁴⁰ 1.2.3. Par où commencer ?

l'estime de soi, Jeanne travaille davantage sur les victoires et les réussites des élèves au quotidien.

L'entretien se poursuit et Jeanne fait confiance d'un problème en classe : « *Et puis moi ce qui m'embête le plus, c'est pour les enfants pour qui les règles de la classe, autant elles ont été travaillées, mais elles ne font pas sens. Ils les connaissent, mais ils ne vont pas les respecter pour autant. Pour ça, j'aimerais trouver quelque chose et j'aimerais changer moi l'année prochaine, pour essayer que ça soit peut-être, mieux pensé, peut-être passer par des conseils d'élèves pour que ça fasse sens.* ». Jeanne associe alors le conseil d'élèves comme une solution aux conflits et aux problèmes de comportement de certains élèves. Certes, il est normal de penser à cet outil pour la gestion de conflits, d'autant que c'est l'un de ses principaux objectifs. Mais on remarque que souvent, le conseil d'élèves arrive comme solution aux problèmes de comportement, comme vu précédemment avec Claude LAPLACE : « *Le conseil est élaboré comme une stratégie de réaction aux conflits* » ou avec ma pratique du conseil d'élèves. Il est plus rare de le voir mis en place dès le début d'année, uniquement comme un temps d'échange et de débats sur des questions liées au « vivre ensemble ». On remarque aussi dans ce témoignage que Jeanne est prête à changer son fonctionnement et est ouverte à la mise en place d'un conseil d'élèves.

Marie semble également ouverte à la mise en place d'un conseil d'élèves dans sa classe. Elle cite un argument en faveur de cet outil : « *je pense que l'entendre de la part de pairs, enfin d'enfants du même âge, je pense que ça aura plus de sens pour eux* ». Par ces mots, l'enseignante partage le sentiment que le message du professeur est remis en cause, à cause de son autorité. Cette autorité peut être remise en cause et lorsque d'autres élèves, du même âge, se mettent à partager les mêmes paroles, les mêmes sentiments envers un élève ou un problème, un sentiment de justice et de cohésion se fait ressentir.

Jeanne exprime un doute par rapport à l'âge des enfants, pour savoir s'ils sont capables de mener un conseil d'élèves. Marie la contredit et constate un autre problème : « *je pense qu'on manque de thèmes* ». Un conseil d'élèves ne sert pas uniquement à gérer les conflits, bien au contraire, et pour l'animer, il faut effectivement partir de thèmes. Souvent, ce sont les enseignants qui choisissent un thème mais il serait encore plus idéal que ce soit un élève qui apporte un thème. Les enseignantes arrivent à trouver l'idée des albums de jeunesse, riches en sujet, qui pourraient servir de support.

Lorsqu'un avis doit être fait sur le conseil d'élèves, les deux enseignantes délivrent toutes les deux un avis favorable. Marie met cependant un frein sur la question du matériel et des locaux, ainsi que sur les thèmes abordés lors de ces conseils. Concernant Jeanne, il n'y a pas de points négatifs, hormis la question du « remettre à plus tard », comme vu quelques lignes au-dessus. Sa peur se traduit par le fait que les élèves de cet âge ont besoin de parler tout de suite, sur le moment, c'est leur moyen de communication. La solution de garder ces problèmes pour en parler plusieurs jours après semble difficile pour l'enseignante. Mais elle dit également que : « *Ce qui est intéressant c'est que l'enfant va s'interroger sur les possibles et les non possibles, le pourquoi du comment il va devenir un futur citoyen réfléchi, qu'est ce qui se passe, pourquoi faire ceci pourquoi faire cela, et puis pourquoi là les copains ils se sont fâchés, ou pourquoi y'a telles choses qui se sont passées. Je pense que ça les fait se questionner, ça les fait réfléchir, ça les fait échanger entre eux et l'adulte est là juste pour relancer. Ça les rend acteurs* ». Jeanne a apporté une définition en quelques phrases au conseil d'élèves sans véritablement s'en rendre compte. En effet, le but du conseil d'élèves est bien de faire échanger les élèves et de les faire se questionner sur différents sujets, le tout pour qu'ils deviennent de « futurs citoyens réfléchis » comme elle le dit. Ils sont « acteurs » de la vie de classe et plus généralement acteurs de la société, en se prononçant sur tel sujet.

2.4.3. *Un projet commun entre CP et grande section*

Suite à ma pratique du conseil d'élèves et à l'observation de conseils dans les classes de CP, l'idée d'un projet autour de cet outil du vivre ensemble, entre ces deux niveaux, m'a paru évident. En effet, les enseignantes de CP et GS interrogées ont déjà l'habitude de travailler ensemble et de réaliser plusieurs projets dans l'année en mélangeant leurs classes. Ainsi, lorsque la demande a été faite aux enseignantes de grande section, les réponses comme « *C'est vrai que c'est peut-être une idée, en effet, il faudrait voir, comme en plus, eux, ils ont une formation, et puis ils ont des thèmes comme tu dis, peut-être il faudrait qu'on prépare ça* » favorisent le travail commun. Du côté des enseignantes de CP, la réaction fut la même « *Je pense qu'il faut que ce soit généralisé parce que les enfants ont commencé. Si les enfants commencent en grande section, par conséquent en CP, on peut commencer plus facilement. Donc oui il faut qu'il y ait une continuité* ». Les deux parties sont d'accord pour partager ensemble et créer un conseil d'élèves qui pourra se poursuivre au fil des années, car comme le dit Emilie : « *on sait que de toute façon, ce sera repris en CE1* ». Si la pratique est continuée

les années suivantes dans les différents niveaux, alors l'ensemble scolaire pourra s'appuyer sur un véritable outil du vivre ensemble que les élèves auront plaisir à faire.

Les enseignantes de grande section s'interrogent cependant sur la forme que ce conseil d'élèves prendra et comment il sera amené. Plusieurs propositions ont été évoquées lors de l'entretien. Marie propose l'idée suivante : « *quitte à ce qu'on le fasse en demi-classe, les prendre en demi-classe de CP et demi-classe de grands, puis la semaine d'après le contraire* ». Cette suggestion viserait à mélanger les classes de grande section et de CP pour créer de nouveaux groupes. Ainsi, les élèves de CP expliquent le fonctionnement du conseil et servent d'exemples aux élèves de grande section, tandis que ces derniers découvrent cet outil progressivement, avec ses règles et son organisation. On serait ici dans une vraie optique de transition entre les deux cycles, autour du thème du vivre ensemble, pour préparer les élèves de grande section à l'entrée au CP.

Jeanne émet une autre hypothèse : « *le faire entre nous au départ mais, comme les CP, au bout d'un moment quand ce sera un peu mieux rôdé* ». Les enseignantes de grande section apporteraient alors le conseil d'élèves à leur manière, adapté à l'âge des élèves, sans pour autant prendre contact avec les élèves de CP. Cette idée, bien qu'envisageable, serait dommageable alors qu'un partage d'expérience entre les deux niveaux est souhaité. Marie propose également l'éventualité d'aller observer la classe de CP pendant un conseil d'élèves. Cette idée est aussi envisageable mais probablement en demi-groupe, dans l'objectif de ne pas perturber une séance.

« *Il faudrait qu'on voie ça avec les collègues sur la cinquième période* ». Si le projet vient à se créer, les discussions entre les enseignantes débiteront après les vacances de Pâques. Nous espérons que ce projet verra le jour entre les différentes classes, dans l'objectif d'un meilleur climat social au sein de l'école. Sachant que les deux parties sont partantes, le projet devrait se conclure positivement.

En conclusion, en s'appuyant sur la théorie et sur les textes officiels, tout en comparant avec la réalité du terrain, nous pouvons dire que le conseil d'élèves est un outil du vivre ensemble efficace qui répond aux objectifs attendus. Concernant sa pratique en maternelle, il est ici démontré que c'est possible, tout en adaptant certains points. En se basant sur ma pratique personnelle et sur les écrits de Martine JANNER-RAIMONDI, on constate que ce conseil d'élèves en maternelle prévoit une place plus importante à l'enseignant en termes de questions et de gestion du débat. C'est aussi un outil qu'il faut amener progressivement au cours de l'année de grande section, en s'assurant d'un cadre rassurant pour les élèves. L'observation des conseils d'élèves en CP prouve son efficacité et son adaptation au cycle 2. Les résultats sont présents et les enseignantes interrogées parlent d'un meilleur climat de classe depuis l'instauration de cette instance.

Concernant notre problématique, et de savoir si le conseil d'élèves peut servir de transition entre la grande section et le CP, nous pouvons affirmer que cela peut-être le cas uniquement dans le cadre d'un projet préparé, entre les différents cycles. Dans l'exemple observé au sein de l'école, les différentes enseignantes coopèrent déjà ensemble et semblent ouvertes au projet d'instaurer cet outil du vivre ensemble. En effet, de par ses enjeux et ses objectifs, les élèves de maternelle apprendraient en grande section l'organisation du conseil d'élèves, tout en travaillant leur argumentation et en respectant la parole de l'autre. Les bases étant posées, ils pourraient alors poursuivre ce conseil d'élèves en CP, en approfondissant leurs débats pour créer un espace d'échange où chacun est libre de s'exprimer. Ainsi, ce lien fait entre le cycle 1 et le cycle 2 relierait le domaine du « vivre ensemble » à l'ensemble disciplinaire « enseignement moral et civique ». Comme l'expliquaient les enseignantes de grande section, c'est aussi l'occasion pour leurs élèves d'échanger avec les élèves de CP, sur leur expérience ou sur des craintes, comme l'exprime Marie : « *Ça peut être aussi les peurs d'aller au CP : pourquoi on a peur, enfin là tu vois en fin d'année, il y a plein de questionnements* ». En effet, les possibilités sont multiples pour amener ce conseil d'élèves.

Pour que de tels projets soient plus facilement mis en place, pas seulement sur le conseil d'élèves mais sur d'autres outils et questions du vivre ensemble en maternelle, il faudrait fournir aux enseignants du cycle 1 davantage de formations et de conseils dans leurs pratiques. Le fait que le document d'accompagnement d'Eduscol sur le conseil d'élèves soit uniquement adressé aux cycles 2, 3 et 4 est regrettable car comme vu dans l'ouvrage de Martine JANNER-RAIMONDI, une pratique du conseil d'élèves est tout à fait possible en maternelle. Réaliser un tel document à destination du cycle 1 serait une piste intéressante pour l'Ecole maternelle. Plus

largement, il est répété dans les programmes de maternelle que le vivre ensemble est l'enjeu majeur de ce cycle avec le langage, mais on constate que les ressources institutionnelles sont encore faibles dans ce registre. En revanche, de nombreux ouvrages, théoriques et pratiques, chez différentes éditions fournissent ces informations. Le conseil d'élèves en maternelle existe et a raison d'exister. Il mérite une meilleure exposition dans le milieu scolaire.

Ce mémoire, dans sa totalité, comptant la partie scientifique et la partie pratique, nous a permis d'édifier un constat d'ensemble sur le conseil d'élèves en maternelle. Par la suite, dans ma pratique professionnelle, je compte utiliser cette instance d'échange et de questionnements dans des classes de différents niveaux, pour explorer l'étendue de cet outil. Pour conclure, finissons par ces paroles d'enseignantes traduisant le plaisir de pratiquer le conseil d'élèves : *« C'est vraiment le temps accordé à nos élèves, de pouvoir se parler, de libérer la parole (...) De s'exprimer librement »*.

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord Daniel Brun, directeur de ce mémoire, qui a su me diriger et me corriger sur mes recherches et mon travail.

Concernant les enseignantes interrogées, je les remercie grandement d'avoir répondu à mes questions et de m'avoir accepté dans leurs classes pour observer leurs conseils d'élèves.

Enfin, je remercie les élèves, principaux acteurs de ce mémoire, pour leurs paroles et leur liberté d'expression, pour leur attitude, qui ont confirmé ma passion pour ce métier d'enseignant.

ANNEXES

ANNEXE 1

Retranscription du conseil d'élèves observé et analysé par Martine JANNER-RAIMONDI

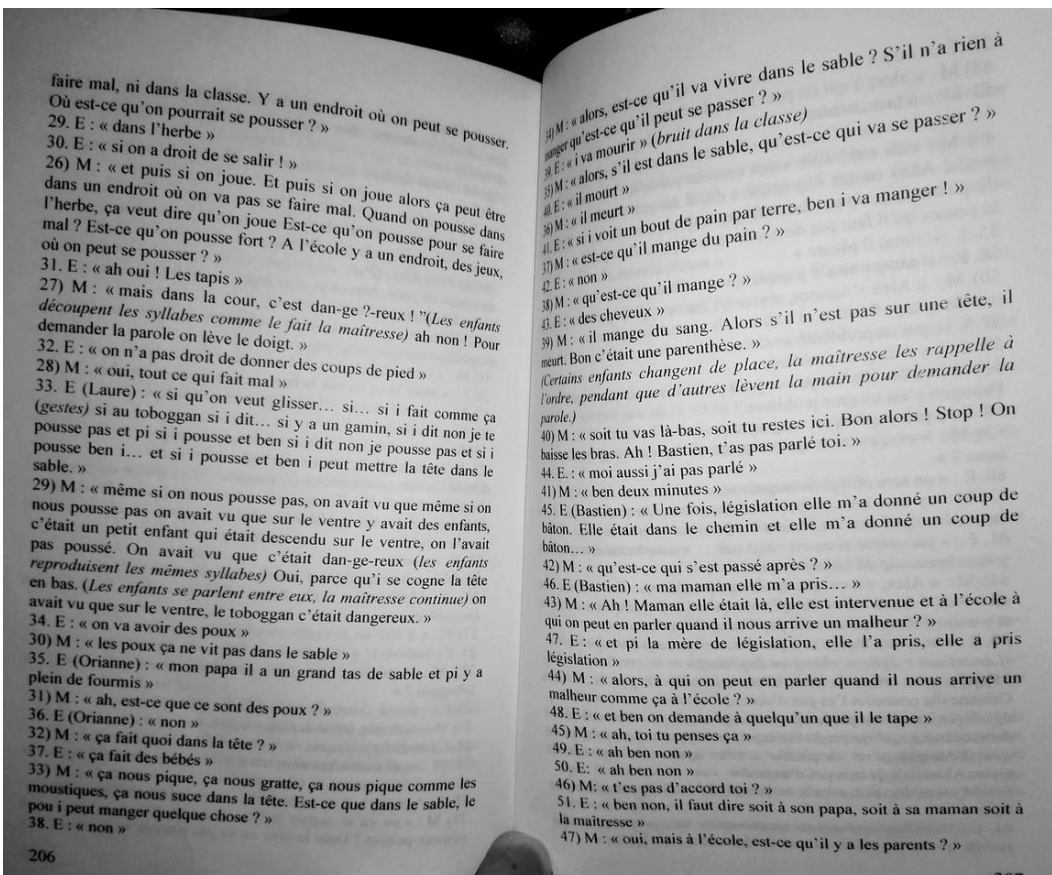
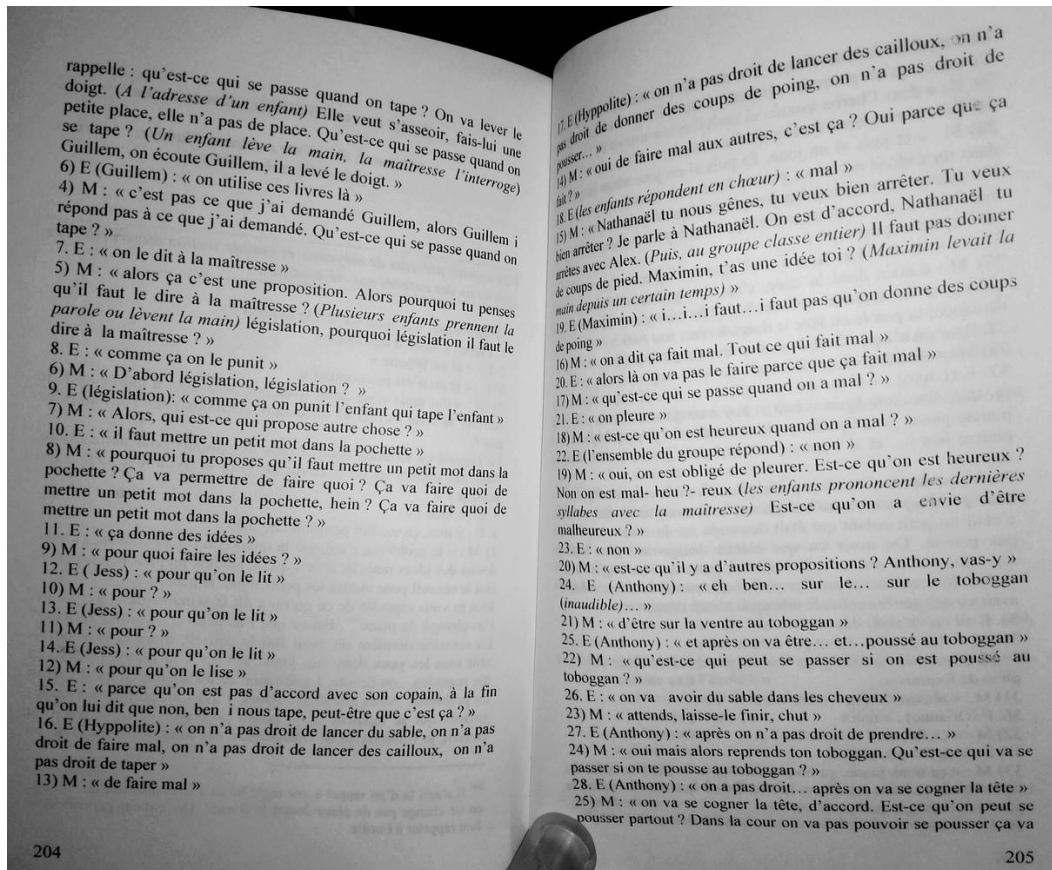
Script du conseil d'élèves de maternelle
(Classe A, deuxième conseil de l'année, mardi 9 octobre 2001)

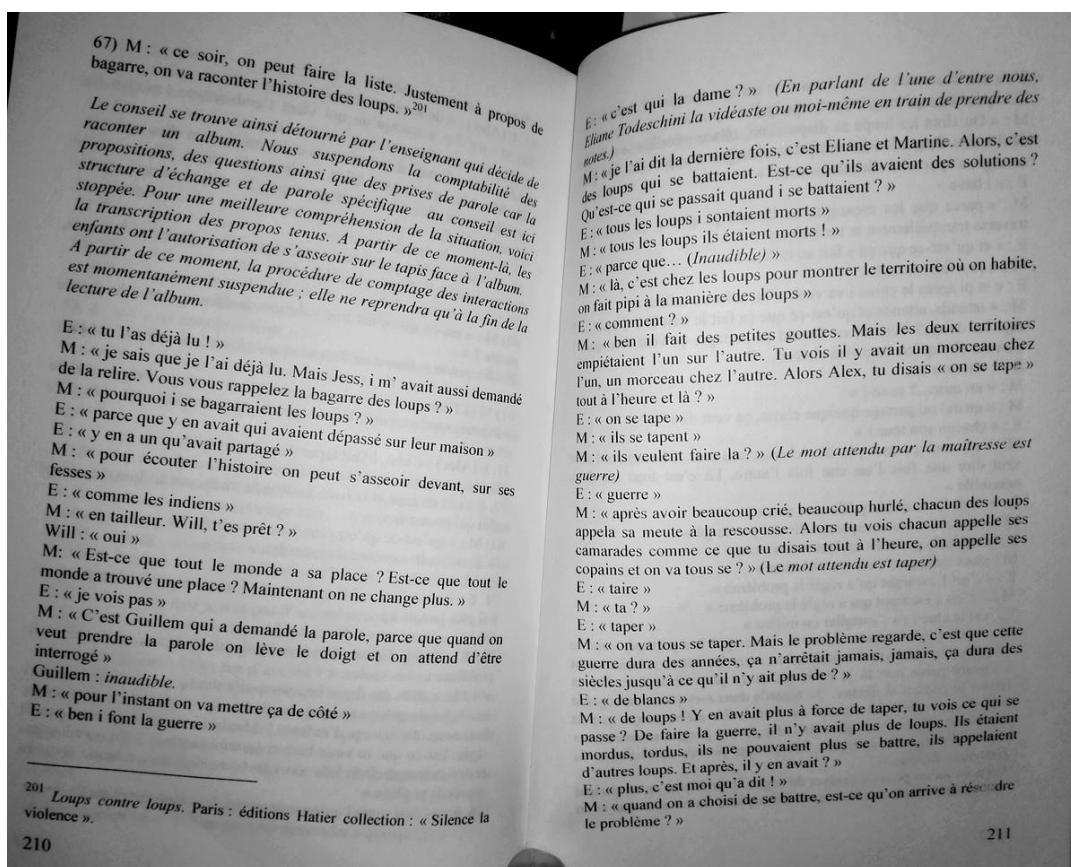
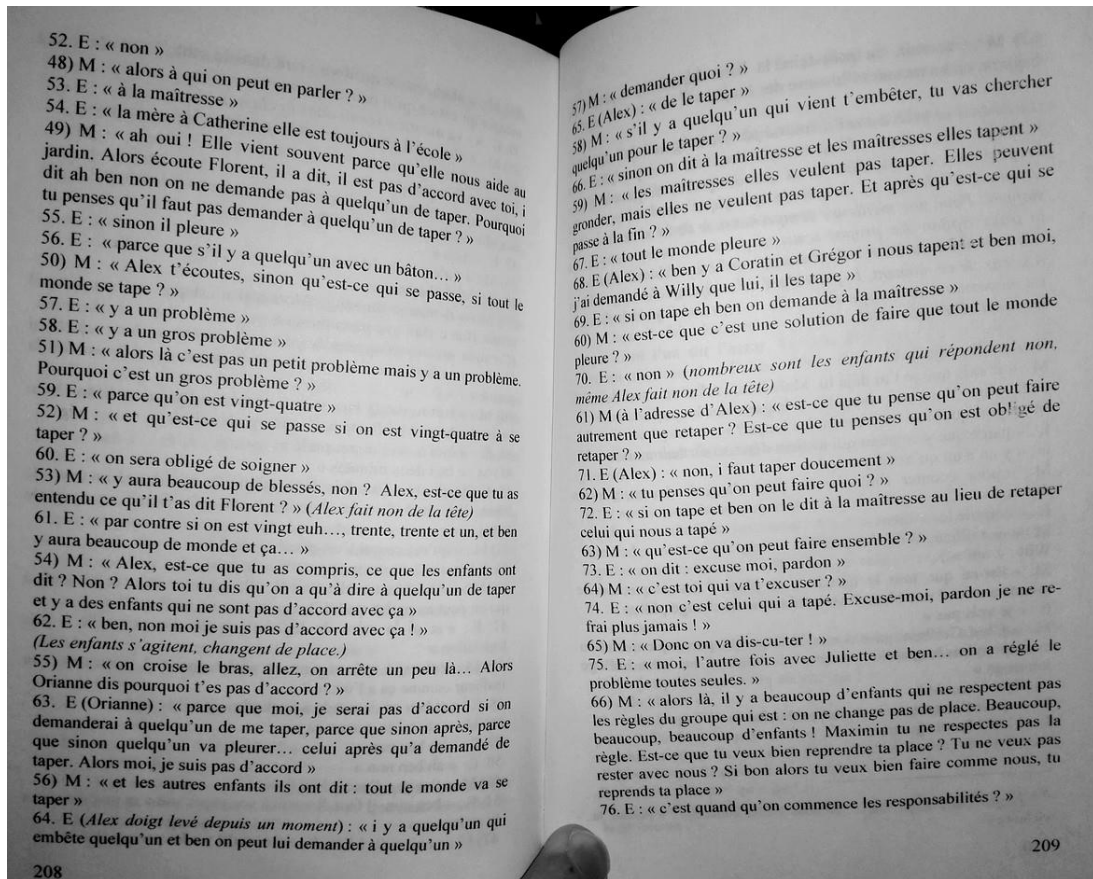
21 enfants présents de moyenne et grande section maternelle. Les prénoms des enfants ont été modifiés.

1) Maîtresse : « A quoi ça sert le conseil ? »
1. Elève : « si on a des idées »
2. E : « si on félicite »
3. E : « si on n'est pas content »
2) M : « oui mais vous ne m'avez pas dit à quoi à quoi ça sert le conseil. Je vous l'avais dit la semaine dernière, vous vous rappelez pas ?
Le conseil ça va nous aider à faire des projets pour notre classe, faire des choses qu'on a envie de faire et avoir une classe qui marche ? »
4. E : « bien ! »
5. E : « moi, ça me fait penser à une idée »
3) M : « le problème c'est que là quand on est au conseil, ça vous donne des idées mais là, il faut qu'on attende un petit peu qu'on ait fini le conseil pour mettre les petits mots. D'accord ?
Moi je vous rappelle de ce qu'on a dit la semaine dernière. Laure, t'as changé de place²⁰⁰. Est-ce que t'as le droit de parler Bastien ?
La semaine dernière on avait fini le conseil, alors là je voudrais voir tous les yeux dans mes yeux, je veux voir tous les yeux...tu me regardes...on écoute. La semaine dernière on a vu qu'il y avait un problème. Alors attention ! Alors, y avait un problème avec les enfants qui se tapaient et ça posait problème et aujourd'hui au conseil, je voudrais qu'on réfléchisse à des solutions alors, et qu'on

²⁰⁰ Il s'agit là d'un rappel à une règle lié au fonctionnement du conseil : on ne change pas de place durant le conseil. Des enfants parlent, ils se font rappeler à l'ordre

203





²⁰¹ *Loups contre loups*. Paris : éditions Hatier collection : « Silence la violence ».

E : « non »
E : « peut-être qu'i avait des loups qui... »
M : « Ou alors les loups se disputaient, chacun voulait le morceau de l'autre. Regarde ! Et un petit escargot s'approcha. Un petit escargot s'approcha silencieusement »
E : « i bave »
M : « parce que les escargots en bavant ça glisse, ça avance. Il traversa tranquillement le territoire. »
E : « et qu'est-ce que ça a fait au milieu ? »
M : « ça a fait un trait »
E : « et pi après le chien i va venir s'installer au milieu »
M : « attends, attends et qu'est-ce que ça fait le trait là ? Ça par... ?
tage les deux... ? Territoires. Quand ça partage, ça veut dire quoi ?
Ça veut dire qu'on en prend chacun... ? »
E : « son tour ! »
M : « un mor... ? ceau ! »
M : « quand on partage quelque chose, ça veut dire ? »
E : « chacun son tour ! »
M : « ah non, ça veut pas dire chacun son tour. Chacun sont tour
veut dire une fois l'un une fois l'autre. Là c'est tous les deux
ensemble »
E : « mais là on dirait qu'ils sont morts là »
M : « mais non, ils se reposent. Ils ont par-ta-gé »
E : « oui mais avant ils étaient morts avant ! »
M : « oui mais ça c'était une solution »
E : « c'est l'escargot qu'a réglé le problème »
M : « c'est l'escargot qui a réglé le problème »
E : « et le chat i va s'installer au milieu »
M : « oui, ça c'est après. Alors là, l'escargot il a partagé, voici la
solution, c'est tellement simple et on verra les autres solutions tout
à l'heure parce que là je crois qu'on va pouvoir arrêter. On va
fermer le conseil là dessus. On regarde dans mes yeux, on regarde
mes mains, chut ! Le conseil est fermé. *(En même temps que la
maîtresse profère ces paroles, elle ferme progressivement ses
mains, les enfants l'imitent Les poings fermés symbolisent la
fermeture du conseil.)*
On a vu qu'on pouvait essayer de régler le problème en en parlant
aux adultes ou en discutant avec les copains. Et on a vu que si on

choisissait la bagarre, on est tout seul, ça fait comme l'histoire des
loups qui se tapent et qui n'arrivent pas à régler leur problème. »
77. E : « je félicite quelqu'un... »
69) M : « Soline, on mettra le mot dans la pochette pour la semaine
prochaine. »

ANNEXE 2

Re transcription de l'entretien mené avec Laura et Emilie, enseignantes en CP

Type d'entretien : Enregistrement

Durée : 23 minutes

« Pouvez-vous vous présenter, votre carrière dans le cycle 2 et plus précisément en CP ? »

Emilie : « J'ai dix ans d'ancienneté en CP et en cycle 2, je crois que j'ai commencé par du CE1 donc ça doit faire environ 17 ans que je suis en cycle 2 »

Laura : « Alors moi j'ai fait quinze ans de brigade, de la petite section au CM2, et donc quatre ans en CP, donc savoir l'ancienneté en tout en cycle 2 je ne pourrais pas te dire, mais ça fait ma quatrième année ici en CP »

« Comment connaissez-vous le conseil d'élèves, comment vous en avez entendu parler ? »

Emilie : « Du conseil d'élèves, j'en avais déjà entendu parler par des collègues mais de façon très lointaine. J'avais jamais rencontré de collègues qui en avaient proposé dans leur classe et cette année, en fait, c'est grâce aux 1h30 d'éducation civique et morale imposées dans les nouveaux programmes qui ont fait que j'ai réfléchi sur ce que j'allais proposer pendant cette heure-là. Du coup, avec les objectifs, les compétences demandées, il y avait dedans, éventuellement, des conseils d'élèves, donc je me suis dit « bah voilà, je vais me lancer » »

Laura : « Pour moi pareil, j'en avais déjà entendu parler en cycle 3 mais jamais une mise en pratique en cycle 2. Donc là, pour moi, c'était plus facile cette année car on était deux à commencer et puis on a aussi fait un stage en EMC qui est, voilà, qui a été aussi très instructif et qui nous a conforté dans l'idée de continuer le conseil d'élèves en cycle 2 »

« Aviez-vous déjà pratiqué ou observé des conseils d'élèves avant cette année, tout cycles confondus ? »

Emilie et Laura : « Non »

Laura : « Non jamais, j'ai jamais vu »

« Il y a plusieurs outils pour l'EMC, pourquoi avoir choisi le conseil d'élèves ? »

Emilie : « Alors pourquoi le conseil d'élèves ? Parce que, en fait, moi j'avais déjà réfléchi sur l'autonomie des enfants, etc. C'est vrai que les responsabilités des enfants aussi et je pense, je trouvais que dans le conseil d'élèves c'était vraiment mis en avant, que les enfants soient acteurs de ce qu'ils vivaient et surtout de mettre en place des choses qui font que la parole libère et puis qu'ils puissent s'entretenir entre eux, que l'adulte ait une position qui était autre et qu'était très intéressante. C'est vrai que le conseil d'élèves pour ça c'est vraiment bien parce que justement l'adulte se retrouve en retrait par rapport aux enfants et donc ça libère la parole des enfants je trouve. »

Laura : « Oui, ça libère la parole des enfants et pour nous ça nous permet plus de les observer et on se rend compte que même à six ans, ils sont capables de prendre des décisions entre eux et d'être parfaitement en coopération et en logique avec le groupe classe »

« Comment s'est passée, dans un premier temps, votre préparation ? Parce que je sais que vous avez préparé en commun c'est ça ? »

Laura : « Oui »

Emilie : « Alors en fait la préparation, elle a été faite ... Alors moi j'ai beaucoup cherché sur internet parce que comme je n'en avais jamais pratiqué et qu'en plus, je n'en avais pas vu, du coup, je suis allée voir sur internet, ce qui est assez facile d'accès je trouve parce que justement, on a juste à taper « conseil d'élèves » et ça nous renvoie à des petites images, des petites vidéos qui permettent de nous montrer ce qu'il se passe réellement et ça c'est plutôt très très bien car quand on a jamais fait on est content au moins d'avoir un exemple. Du coup, non seulement on avait les vidéos sur internet mais en plus, on avait justement tout le détail du conseil d'élèves, avec les différentes responsabilités, avec euh, comment est-ce qu'on le mettait en place, etc., quels étaient les limites du conseil d'élèves, etc. donc c'était vraiment très intéressant pour ça parce que ça nous permet justement de se dire « *bon bah c'est possible* » et ça libère un peu cette appréhension on va dire de « *comment je vais mettre un conseil d'élève en place en CP ?* » C'est vrai que c'était peut-être ça vraiment la question qu'on pouvait se poser. Avec la vidéo ça devient possible »

Laura : « Oui je crois que la vidéo a eu un impact quand même très important pour nous, enseignantes, et aussi pour les élèves parce qu'ils ont vu que la vidéo qu'on avait pu voir c'était du CP justement et ils se sont vraiment rendu compte qu'il n'y avait aucun problème. Après chaque enseignant adapte dans sa classe, en fonction des élèves, en fonction de plein de choses, mais c'est vrai que du coup ... »

Emilie : « Oui c'était pratique, c'était vraiment intéressant et puis nous, ça nous a permis aussi de leur montrer parce que à nous, ça nous a permis de nous libérer par rapport à cette appréhension là mais en plus, à eux on va dire, ça donnait un exemple de ce que ça pouvait être et ça c'est plutôt intéressant parce que sinon c'est vrai que c'est très abstrait comme concept pour les CP et de montrer un modèle, c'était vraiment intéressant pour ça. Et après, c'est vrai que eux, ils sont très contents de ce temps là ... »

Laura : « Ils sont demandeurs, ils sont en demande incroyable par rapport à ce temps de conseil »

Emilie : « Mais en même temps c'est ce qu'on se disait, enfin moi je m'aperçois que finalement ils sont très demandeurs d'autonomie et de responsabilités, de tout ça, qu'on ne leur laisse que peu de temps par rapport à tout ça et finalement, on devrait réfléchir à leur en donner plus parce qu'ils sont très demandeurs »

« Vous y avez déjà un peu répondu : vous vous êtes appuyé sur quelle documentation, sur quels sites ? »

Emilie : « Le site en fait c'est « séquence 3 » ça s'appelle, je sais pas exactement pourquoi ce nom ...

Laura : « Bon après y'a plusieurs sites dont on n'a pas forcément les noms mai il y a des petits morceaux un petit peu partout. Je pense qu'il faut prendre un peu partout, il y a pas forcément un site à suivre en particulier mais il y a plein de choses intéressantes à prendre et à arranger selon notre sauce en fait »

« Est-ce que vous avez suivi une formation ? »

Emilie : « Alors la formation, en fait, elle est arrivée après parce que ... »

Laura : « Elle est arrivée au mois de Mars. Et encore c'était pas une formation au conseil d'élèves mais une formation en EMC en général mais le conseil d'élèves faisait partie. Voilà, il y a eu un temps par rapport à ça »

Emilie : « Oui, mais c'est vrai qu'au départ on s'est lancé parce qu'on s'est dit « *voilà, pourquoi pas ? Y'a un temps comme ça d'éducation civique et morale qui nous ait donné à délivrer à nos élèves, qu'est ce qu'on y met dedans ? Pourquoi pas le conseil d'élèves ? Et on s'est dit bon bah voilà, on se lance » »*

« Est-ce que vous pouvez présenter comment se passe votre conseil d'élèves, et me dire les différences chez chacune ? »

Laura : « Moi je fais tout à l'oral, je ne passe pas par l'écrit, les enfants n'écrivent pas sur un papier et mettent dans une boîte. J'ai choisi la forme exclusivement orale. Donc au début du conseil, il y a un président et un gardien du temps. Donc le président énonce au départ les règles du conseil et le gardien donnera la parole, s'occupera des enfants un petit peu dissipés. Il y a quatre rubriques possibles : « je félicite » ; « j'ai un problème » ; « je propose » et mes élèves ont rajouté au fur et à mesure des conseils, ils ont demandé à avoir une rubrique « je suis content ». Voilà donc le gardien du temps donne la parole à chaque enfant, chaque enfant explique et quand il y a un problème, c'est le groupe classe qui va essayer de trouver une solution. C'est pas forcément l'adulte et parfois on s'aperçoit que les enfants ils trouvent des solutions beaucoup plus vite et sûrement des fois plus intéressantes pour eux, pour résoudre les quelques problèmes qu'il peut y avoir. Donc voilà moi je passe tout par l'oral. »

Emilie : « Et donc moi je passe par le petit papier. Je trouve que dans ma classe, c'était très intéressant de passer par le papier parce qu'il y a beaucoup de conflits entre eux et du coup, ça permet de passer le conflit à un deuxième temps. C'est-à-dire que sur le premier temps, ils seraient venus me voir en me disant « Maitresse, maitresse, j'ai un problème avec un tel ». Le travail avec le message clair, je pense qu'on a bien travaillé dessus aussi, ça a permis ce temps-là, un peu plus en retrait. Mais le fait de prendre un papier parce qu'on a un problème, d'écrire le prénom de l'enfant avec qui on a un problème, de le mettre dans la boîte, ça permet à l'enfant de distancer le temps du « je résous mon problème », ça permet d'avoir un contrôle inhibiteur un peu plus important, c'est ça le truc c'est que l'enfant veut résoudre son problème tout de suite et là il s'aperçoit que non, il peut garder son problème en tête un petit temps et puis voir en le marquant que c'est résolu plus tard. Et ça c'est assez intéressant parce que, du coup, on n'est plus obligé de gérer le problème sur l'instant. C'est très intéressant, le fait aussi qu'il y ait des petits papiers ça permet, pendant le conseil, de demander au président de prendre les papiers au fur et à mesure, de les classer selon les félicitations, les problèmes et les propositions. Du coup, ensuite, de dire « voilà, un tel, tu as un problème avec un tel, dit nous ce que tu en penses ». Parce que c'est vrai qu'en CP, au départ, ils ne mettent que le prénom et là je vois justement, que petit à petit, ils commencent à écrire vraiment le problème qu'ils ont eu. Donc ça aussi c'est intéressant c'est-à-dire que là, pour le coup, comme ça y est ils savent écrire, ils vont écrire le problème directement sur la feuille. »

« Votre rôle à chacune lors de ce conseil ? »

Laura : « Rassurer dans certains cas et puis dédramatiser. Je pense que des fois, des enfants pensent avoir un problème très très important et en leur montrant qu'en dédramatisant, en expliquant, en parlant, on peut résoudre beaucoup de choses »

Emilie : « Alors moi j'ai exclusivement le rôle de secrétaire parce que c'est important de noter ... »

Laura : « Oui moi aussi »

Emilie : « Parce qu'ils s'aperçoivent que déjà, ça veut dire qu'on prend en compte, que c'est noté et que en plus, à la fin, en fait je récapitule tout ce qui a été dit pendant le conseil d'élèves. Du coup, ça leur permet de voir qu'on a trouvé éventuellement une solution, ou alors qu'on peut reporter la solution, si on ne l'a pas trouvée, à une prochaine fois parce que c'est noté et que du coup, on va pouvoir justement le redire et le rappeler, puis éventuellement trouver une solution une prochaine fois. Ça les rassure bien pour la prise en compte de leurs problèmes, prendre en compte leurs problématiques. Tant que ce n'est pas résolu, on y pense, on y réfléchit, et c'est noté. Du coup, c'est ce côté-là, je dirai, que je suis secrétaire »

« Lorsque vous l'avez mis en place, quels ont été les premiers résultats ? »

Laura : « Il n'y a pas eu que ça de mis en place. Il y a eu le conseil d'élèves mais il y a eu aussi, à côté, la mise en place de messages clairs. Donc je pense que tout cumulé, les résultats sont très positifs, vraiment très positifs. Les enfants arrivent à se parler. Au fur et à mesure de l'année, il y a de moins en moins de petits conflits, on va dire. Les messages clairs fonctionnent très bien entre classes, entre élèves. Moi je trouve que c'est vraiment, voilà, le cumul des deux est très satisfaisant. »

Emilie « Moi aussi je dirai la même chose. Je trouve que c'est très intéressant parce que justement, là encore aujourd'hui, on parle de la distanciation par rapport à son problème et ça je pense qu'en CP c'est très compliqué pour eux mais à partir du moment où on l'a noté ça devient possible. Et globalement, c'est très positif, même au niveau de la classe. Quand on revient en classe, on voit bien qu'il y a eu ce temps-là de fait car c'est un petit peu comme une bulle. On se retrouve dans un temps partagé et quand on revient en classe pour travailler, c'est beaucoup plus serein, beaucoup plus apaisé. »

« Le conseil d'élèves, avec ce que vous avez vécu, est-ce que pour vous, c'est adapté à des élèves de CP ? »

Emilie et Laura : « Complètement »

Laura : « Ah oui complètement, oui. Tout est adaptable quand c'est bien présenté et quand les enfants entrent dans le projet sans problème. Ah oui. »

Emilie : « Et on s'aperçoit qu'ils sont forts de propositions, vraiment très intéressantes. De propositions, de résolutions de problèmes. On a vraiment des choses qui émergent dont on n'aurait pas soupçonné l'existence. Je pense qu'en fait, peut-être on s'imagine quand on est maitresse de CP, des moindres compétences qu'ils ont en fait. »

« Est-ce que vous pensez que ce serait possible de réaliser un conseil d'élèves en grande section de maternelle ? »

Laura et Emilie : « Oui »

Laura : « A partir du moment où c'est pareil, où ils ont bien compris le projet et qu'ils savent vraiment le but de ce projet, oui bien sûr »

Emilie : « Après moi je pense que le conseil d'élèves, par contre, ne peut pas se proposer, en tout cas ce serait dommage de le proposer sans la proposition du message clair. (Laura acquiesce). Parce que vraiment, l'histoire du message clair ça a permis de ne pas rester sur un problème et de s'engluer dedans. On a vraiment un outil de gestion et de communication lors des conflits. C'est vraiment très intéressant quand on a justement une fiche problème. C'est vraiment bien mieux, justement, de trouver des solutions et de les résoudre plutôt que de s'engluer dans le problème et de ne pas avoir ces outils-là. C'est vraiment bien parce qu'on a trouvé un outil qui permet d'enlever le problème. »

« Est-ce que ça vous intéresserait de partager ce que vous avez fait cette année, et de mettre ça en commun avec les collègues de grande section ? »

Emilie : « Oui bien sûr »

Laura : « Oui complètement. Là c'était notre première année, on va dire, de mise en œuvre, d'essais. Mais au contraire, plus, je vais dire, plus les classes de grande section et même après, CE1, CE2, au contraire. Je pense qu'il faut que ce soit généralisé parce que les enfants ont commencé. Si les enfants commencent en grande section, par conséquent en CP, on peut commencer plus facilement. Donc oui il faut qu'il y ait une continuité »

Emilie : « Et en plus je dirai, au-delà, nous on a commencé en CP, on sait que de toute façon, ce sera repris en CE1. Mais dès cette année déjà, les collègues nous ont posé des questions sur « *qu'est-ce que c'est qu'un message clair ? Qu'est-ce que vous faites pendant votre conseil d'élèves ?* ». Donc ça interroge. A partir de ce moment-là, je trouve que c'est une belle dynamique de se dire que finalement c'est l'exemplarité qui compte. Il suffit que nous on se lance pour que ça pose des questions et pour que ça s'émancipe un peu. »

« Un bilan du conseil d'élèves : les points positifs et est-ce que vous y voyez des points négatifs ? »

Laura : « Moi je n'en vois pas. Je vois pas de points négatifs pour le moment. Non parce que tout le monde a pu prendre sa place, a pu évoluer, même les enfants particulièrement timides qui au départ ne participaient pas, au fur et à mesure, le président ou le gardien du temps leur donnait la parole en disant « on ne t'a pas entendu, donc est-ce que tu veux quand même dire quelque chose dans ce conseil ? » Et en fait, au fur et à mesure, dans ma classe, les enfants les plus timides maintenant lèvent la main et participent. J'ai pas de points négatifs en tête »

Emilie : « Moi je dirai que ... on a oublié de parler du rappel des règles, pendant le conseil d'élèves. Et c'est vrai que le fait que ce soit eux qui rappellent les règles à tout le monde, ça, c'est vraiment un point positif que je trouve intéressant parce que justement, ça leur permet de se dire « il y a des règles ». On est complètement en connaissance de ces règles là et si jamais on nous explique qu'on est exclu du conseil d'élèves parce que justement on a été gêneur, on comprend pourquoi. Donc ça c'est mon point positif. Et je dirai que mon point négatif ce serait peut-être de se dire en tant que maitresse qu'il y a beaucoup de gestions de conflits pendant les conseils d'élèves, beaucoup plus que des propositions ou des félicitations et ... »

Laura : « Oui mais on peut retourner ça ... »

Emilie : « Et encore je trouve qu'il y a beaucoup de félicitations »

Laura : « Oui je trouve aussi »

Emilie : « Je dirai que en fait, c'est à la maitresse, pour le coup, de s'adapter à sa classe et de se dire que finalement c'est un tout petit mal pour un très grand bien. Parce que de prendre en compte chaque problème et chaque individu en disant « *tu as un problème, nous sommes là pour le résoudre* », c'est finalement ne pas du tout perdre son temps. Et c'est vrai que c'est une démarche à avoir en tant que maitresse parce qu'on pourrait se dire que « *le conseil d'élève ça prend beaucoup de temps et on fait que résoudre des problèmes, c'est pas intéressant* ». Si, en fait. Je dirai que c'est aussi, en tant qu'adulte, de se dire « *c'est important de résoudre chacun des problèmes et de prendre le temps pour ça* ». Et de libérer la parole de chacun pour que justement, il se sente pris en compte et que ça fonctionne. Mais c'est vrai qu'en tant qu'adulte, on pourrait se dire « *oui, c'est des blabla de gamins, faudrait passer à autre chose et entrer dans les apprentissages* ». Non en fait, le vivre ensemble, c'est

un apprentissage et c'est là où on se dit que finalement, les problèmes, la résolution de problèmes, ça permet de rentrer après dans les apprentissages. Et si on n'a pas eu ce temps-là, et bien c'est drôlement plus compliqué. Donc c'est pas du tout une perte de temps et en tant qu'adulte il faut qu'on se dise ça. Mais c'est un effort on va dire quelque part parce que c'est vrai qu'au départ on pourrait se dire « *oh c'est superflu* ». Bien non, en fait, c'est pas du tout superflu. En fait c'est ça, je dirai que c'est un effort de l'adulte, le point négatif. (rires) »

« Quels conseils donneriez-vous à des enseignants qui veulent se lancer dans l'aventure du conseil d'élèves ? »

Laura : « Se lancer ! (rires). Ne pas avoir peur de se lancer ! Il n'y a pas un conseil d'élèves type, chaque classe a son propre conseil d'élèves et il suffit juste de l'adapter en fonction des besoins de sa classe, tout simplement. Après on peut appeler ça « conseil d'élèves » ou plein d'autres choses ... »

Emilie : « Temps de concertation »

Laura : « Voilà, le principal c'est que tout le monde y trouve son compte. »

Emilie : « Oui, je dirai la même chose. Le seul conseil c'est de se lancer. Parce que c'est vrai qu'au départ on est peut-être un peu frileux »

Laura : « C'est plus facile de se lancer à deux quand même. Quand on est deux à commencer, je pense que c'est plus facile car il y a déjà un échange. Un échange entre adultes et les petites erreurs de débutant, au départ, en dialoguant, on arrive à avancer beaucoup plus vite. Donc c'est vrai qu'à deux c'est plus facile de se lancer. »

Emilie : « Ça permet d'échanger sur les pratiques. C'est vrai que ça vaut de l'or. Quand on est à deux dans le même projet c'est hyper intéressant. Ça permet d'évoluer plus facilement. Et puis de pas rester sur un problème là encore. »

« Pour terminer, donnez-moi votre définition personnelle du conseil d'élèves »

Laura : « Moment de partage et de dialogue entre enfants »

Emilie : « Oui j'ai parlé tout à l'heure de moment de concertation, où temps de concertation, je pense que c'est ce qu'on pourrait dire. C'est vraiment le temps accordé à nos élèves, de pouvoir se parler, de libérer la parole ... »

Laura : « De s'exprimer librement »

Emilie : « En résumé c'est ce qu'on pourrait dire »

Laura : « Le dialogue »

Emilie : « Temps de concertation pour un dialogue libéré. Une parole libératrice »

ANNEXE 3

Re transcription de l'entretien mené avec Jeanne et Marie, enseignantes en grande section

Type d'entretien : Enregistrement

Durée : 16 minutes

« Depuis combien d'années êtes-vous en maternelle, et particulièrement en grande section ? »

Marie : « Moi je dirais presque 20 ans, mais je n'ai pas eu, je n'avais pas que des grandes sections. J'ai eu longtemps tous les niveaux, de la petite section au CP. Depuis que je suis arrivé ici, cela fait quatre ans, j'ai des grands »

Jeanne : « Moi je dirais bien que ça fait quand même une dizaine d'années que je suis en maternelle et je suis ici, c'est ma sixième rentrée, j'ai eu soit des grands, soit des moyens grands. Avant, en remplacement, j'avais surtout des grands, aussi, en maternelle. »

« Première question, avez-vous déjà entendu parler du conseil d'élèves ? »

Marie et Jeanne : « Oui ! »

Jeanne : « Oui toutes les deux »

Marie : « Oui on en a déjà entendu parler. Est-ce que j'en ai déjà mené ? Quelque fois mais je n'ai jamais fait régulièrement. »

Jeanne : « Pareil que Marie, j'en ai entendu parler. J'en ai vu en observation, en CM2. Dans ma classe, je pense pas faire un vrai conseil comme, euh, peut-être de manière plus standardisée mais, quelques jours, on prend le temps de faire le point »

« Est-ce que vous avez déjà entendu parler du conseil d'élèves en maternelle ? est-ce qu'il y a des choses qui ont été mises en place ? Des interventions, des formations ? »

Jeanne : « Non justement en maternelle, je trouve qu'il faudrait qu'on ait un peu plus de formations là-dessus. On n'a pas de ... »

Marie : « On a plus entendu parler de, enfin, j'ai plus entendu parler de débat philosophique, plus que de conseil d'élèves en maternelle. Euh non, conseil d'élèves en maternelle j'ai jamais eu, ni même d'animation. »

Jeanne : « Moi-même, ni débat philosophique contrairement à Marie, ni conseil d'élèves »

« Justement, comme le débat philosophique par exemple, est-ce que vous utilisez d'autres outils du vivre ensemble ? Ou est-ce que vous avez entendu parler d'autres outils ? »

Jeanne : « Bah oui, oui, mais c'est plus par une recherche personnelle, ou avec un collègue. Donc moi, par exemple, quand je suis arrivée ici. Non déjà quand j'étais sur Val-de-Reuil, le profil des élèves nécessitait un besoin de travailler sur le « devenir élève » et on réfléchissait avec des collègues comment on menait les choses. Donc on passait par les photos. Ce qu'on a le droit de faire. C'est basé sur les droits et les devoirs. Pourquoi ? pour assurer la sécurité et puis aussi le bien-être de tous. C'est

basé là-dessus. Après, je suis passé progressivement à « photos », puis plutôt « images », voilà, avec ce qu'ils peuvent vivre. On sépare d'un côté ce qu'on a le droit de faire et ... »

Marie : « Oui c'est ça, c'est plus le règlement de l'école et de la classe, des choses comme ça »

Jeanne : « Voilà, mais ça veut dire quand même qu'ils ont des repères visuels et après il y a un arbre de conduite. Pour moi c'est un arbre de conduite que j'ai mis en place avec ma collègue il y a à peu près quatre ans ».

Marie : « Oui c'est ça. Enfin moi j'ai pas fait, j'ai pas vu d'autres choses. Alors on en a un peu parlé quand il y a eu les attentats, on en a quand même fait un bilan ensemble de ce qu'on devait faire en classe si on devait en parler, (*Jeanne acquiesce*) on a débattu sur l'actualité, mais sinon moi j'ai jamais rien mené de très standardisé ... voilà »

Jeanne : « Par contre c'est quand même l'occasion, le tri d'images, dès le début de l'année, ça ne sort pas de nulle part, ça sort d'une situation qu'on vient de vivre sur le moment. Donc les images ou les photos, elles sont amenées progressivement et obligatoirement il y a un échange avec les enfants sur « pourquoi il faut faire ça », « pourquoi il faut pas faire ça », et puis, au cours de l'année, quasiment de manière quotidienne, surtout aux retours de récréation, on est obligé d'en reparler, donc c'est pas ... »

Marie : « Oui c'est plus quand il y a eu quelque chose sur l'instant qu'on en discute »

« Vous y avez déjà répondu mais cette année, qu'est-ce que vous pratiquez dans vos classes qui s'en rapproche le plus (du conseil d'élèves) ? »

Jeanne : « Ce qu'on vient de dire »

Marie : « Comme je te disais, pour l'estime de soi, parce qu'il y a des enfants qui ont un petit peu de mal, moi je pensais mettre en place en dernière période, tu vois, tous les jours, on met un enfant au centre du groupe et on doit dire que des choses gentilles. Pourquoi on aime bien ce qu'il fait, pourquoi on l'aime bien, pourquoi ... enfin voilà. Mais que des choses gentilles, donc on va voir si ça marche. Voilà, c'est plus pour valoriser certains enfants »

Jeanne : « Moi ce que j'essaie de chercher, l'estime de soi, je le travaille plus au travers du quotidien et au sport, parce que c'est vrai qu'il y a des enfants, voilà ... Ou comme la dernière formation qu'on a fait avec une collègue sur la victoire : une petite victoire sur le moment. On prend deux minutes, on applaudit l'enfant, on lui met une « étoile de champion ». Une petite victoire pour que ça soit, la première fois de l'année, il a réussi à reconnaître les lettres ou alors pour la première fois il a réussi à sauter de très haut ou alors il a réussi à faire le parcours sans être tenu, donc c'est plutôt comme ça que je travaille sur l'estime de soi. Et puis moi ce qui m'embête le plus, c'est pour les enfants pour qui les règles de la classe, autant elles ont été travaillées, mais elles ne font pas sens. Ils les connaissent, mais il ne vont pas les respecter pour autant. Pour ça, j'aimerais trouver quelque chose et j'aimerais changer moi l'année prochaine, pour essayer que ça soit peut-être, mieux pensé, peut-être passer par des conseils d'élèves pour que ça fasse sens. Alors c'est une minorité dans la classe pour qui ça fait pas sens. Alors est-ce que ça fera sens si on fait un conseil d'élèves ? Ça peut être une question, mais c'est aussi, il y a des élèves qui connaissent les règles mais ils ne vont pas la respecter »

Marie : « Et puis je pense que l'entendre de la part de pairs, enfin d'enfants du même âge, je pense que ça aura plus de sens pour eux. Parce qu'ils entendent un copain ou même un camarade de classe qui parle, enfin voilà, plus que de l'adulte ou de l'enseignant qui a ce rôle de réprimander. Alors que si

ça vient de quelqu'un, « vous faites trop de bruit » ou des choses de ce style, tu vois ? Bien je pense qu'ils assimilent plus facilement je dirai »

Jeanne : « Alors moi quand je suis en regroupement, qu'on revient de récréation, c'est pas spécialement moi qui vais analyser le pourquoi du comment, ça peut être aussi des élèves. Mais ça reste euh, c'est quand même quelque chose de ponctuel. Est-ce qu'il faudrait pas mieux de temps en temps le remettre à un moment plus formel : le conseil. Mais est-ce qu'ils en sont capables à cet âge ? Je ne sais pas »

Marie : « Moi je pense qu'en grande section ils pourraient être capable après c'est, je pense qu'on manque de thèmes tu vois. Il faudrait qu'il y en ai car ça existe en élémentaire, il y a des petits bouquins comme « Max et Lili » où c'est un thème particulier, voilà. Je pense que c'est plus ça. Après, comme on disait tout à l'heure, moi c'est « Une vraie maman » qui leur a vraiment plu là dernièrement et ça leur a posé plein de questions enfin tu vois. Là, ils ont eu envie de parler entre eux, sans qu'on intervienne, enfin moi que j'intervienne ou que Catherine (responsable bibliothèque) intervienne, ils faisaient ça entre eux, et là, j'avais vraiment l'impression qu'il y avait un débat. Mais c'est ce qui est difficile à mener, c'est se mettre en retrait, je pense, en maternelle, se mettre en retrait et que il y ait un échange entre eux, là c'est compliqué. »

Jeanne : « Il y a des albums qui pourraient nous aider je pense dans le domaine du vivre ensemble je pense. Il y a des albums et j'essaie moi de les lire, surtout en début d'année notamment, pour essayer de mettre en place un climat d'échange, de respect aussi donc il y a plein de petits albums qui vont dans ce sens là, pas spécialement sur la thématique de l'école. Pas du tout. Non non, plutôt sur la thématique de l'amitié, justement, les disputes, des choses comme ça, qui nous permettent un peu d'amorcer cela. Est-ce qu'il ne faudrait pas le refaire ? Est-ce qu'il faudrait pas le relire et se mettre en retrait et proposer un débat ? Peut être en effet. En tout cas c'est des choses qui me questionnent »

Marie : « Oui c'est ça. Mais c'est vrai qu'on n'a jamais d'interventions là-dessus, enfin, on en a beaucoup entendu parler en élémentaire mais en maternelle »

Jeanne : « Non, on n'a pas de propositions d'animations pédagogiques sur ce thème et ça je pense que ce serait une demande à faire remonter à l'inspection »

« Vous y avez pratiquement répondu : Envisagez-vous un conseil d'élèves grande section ? »

Marie : « Pourquoi pas ? Faudrait qu'on y réfléchisse. Alors, moi j'en ai discuté un petit peu avec Emilie ... »

« Ah c'était ma question suivante : pourquoi pas un travail commun avec les deux enseignantes de CP ? »

Marie : « Voilà c'est ça. Moi je trouve, ce qu'il faudrait, c'est qu'on soit dans un autre lieu que la classe, tu vois ? C'est un moment différent, on fait autre chose, voilà ... »

Jeanne : « Oui pour rendre un peu formel ce moment-là. C'est vrai que c'est peut-être une idée, en effet, il faudrait voir, comme en plus, eux, ils ont une formation, et puis ils ont des thèmes comme tu dis, peut-être il faudrait qu'on prépare ça »

Marie : « C'est ça, quitte à ce qu'on le fasse en demi-classe, les prendre en demi-classe de CP et demi-classe de grands, puis la semaine d'après le contraire. Parce qu'en classe entière ça fait beaucoup d'enfants, si tout le monde veut parler, c'est un peu ... »

Jeanne : « Ou alors même le faire entre nous au départ mais, comme les CP, au bout d'un moment quand ce sera un peu mieux rôdé »

Marie : « Ou voir simplement, pouvoir y aller pour voir comment ça se passe, pour une première fois »

Jeanne : « Voilà, pourquoi pas ? En fin d'année ça serait intéressant. Faudrait qu'on demande à Emilie et Laura. Et puis nous, essayer de le mettre en place à la manière de, en y réfléchissant, en essayant de bien penser les choses, pour essayer d'être cohérentes toutes les deux. Et pourquoi pas après, mutualiser enfin, (*Marie acquiesce*) mélanger les classes de grande section CP, dans un autre moment »

Marie : « Ça peut être aussi les peurs d'aller au CP : pourquoi on a peur, enfin là tu vois en fin d'année, il y a plein de questionnements, les enfants en ont pas mal, donc ça peut être aussi quelque chose comme ça pour la fin d'année »

Jeanne : « Il faudrait qu'on voie ça avec les collègues sur la cinquième période, ça serait pas mal »

Marie : « Mais c'est vrai que j'en ai déjà discuté avec Emilie et elle le disait, dans sa classe ça se passe bien, c'est vraiment un moment où elle est en retrait. Quelquefois elle relance, mais elle intervient jamais vraiment quoi. »

Jeanne : « Et y'a des vrais échanges qui se font ? »

Marie : « Oui, mais voilà, ils ont un an de plus ? Puis le climat de classe est plus scolaire, enfin c'est pas pareil je trouve. C'est pour ça qu'il faut changer le lieu »

Jeanne : « Faut voir comment c'est possible, comment l'amener pour que ce soit au fur et à mesure porteur »

« Pour finir, votre avis général, positif comme négatif, sur le conseil d'élèves ? »

Marie : « Alors moi je serai plutôt positive, enfin voilà mon avis serait plutôt positif dans la mesure où ça permet d'échanger. Les enfants entendent comme je te disais tout à l'heure, des copains, et pas l'adulte. Et puis, le négatif, c'est plus le matériel, on va dire les locaux, et aussi les thèmes : sur quels thèmes partir ? »

Jeanne : « Moi j'y vois que des points positifs. Evidemment, il faut penser à comment faire et au lieu mais pour moi, c'est accessoire. Ce qui est intéressant c'est que l'enfant va s'interroger sur les possibles et les non possible, le pourquoi du comment il va devenir un futur citoyen réfléchi, qu'est ce qui se passe, pourquoi faire ceci pourquoi faire cela, et puis pourquoi là les copains ils se sont fâchés, ou pourquoi y'a telles choses qui se sont passées. Je pense que ça les fait se questionner, ça les fait réfléchir, ça les fait échanger entre eux et l'adulte est là juste pour relancer. Ça les rend acteurs. »

Marie : « Mais ça me semble difficile en début d'année, tu vois ? Ils sont que, ils viennent de moyenne section donc je ne sais pas, c'est à voir ... ou alors »

« Pourquoi pas l'amener progressivement ? »

Jeanne : « Voilà, ou pourquoi pas partir d'albums, soit après progressivement glisser avec des thèmes qu'on lance. Ça peut être partir d'albums, des copains qui se disputent ou les petits choses quoi, qui sont liées bien évidemment à des thématiques du vivre ensemble.

Marie : « Après voilà ça dépend aussi de ce que les enfants nous apportent. »

Jeanne : « Oui il y a un profil de classe qui change chaque année aussi »

Marie : « Non mais tu sais il y a des choses qui se passent à la maison et des fois on a des dires des enfants qui peuvent poser question aux autres. Moi je sais que le divorce, il y a un enfant qui en a parlé la dernière fois et je les entendais discuter entre eux tu vois et ils étaient qu'en petit groupe mais ils en discutaient donc ils ont déjà des échanges aussi sauf qu'on en a pas discuté en grand groupe classe et ça aurait été peut-être été l'occasion »

Jeanne : « Ce qui est compliqué c'est remettre à plus tard. Ce qui me paraît compliqué, dans le négatif, je mettrais plus que le matériel c'est le « remettre à plus tard » parce que l'enfant de cet âge, quasiment, quotidiennement, j'ai des choses qui se passent soit à la maison donc divorce ou autres, comme des incidents entre deux enfants et on en parle tout de suite. Ils ont besoin d'en parler tout de suite, de comprendre. Un tel sa maman va avoir un bébé, par où ça sort. On est obligé, on peut pas ne pas ... il y a des questions, on nous pose des questions. Alors moi je ne pose pas spécialement de questions, je relance la question aux autres. Chacun donne son avis, il y a un échange. A un moment donné, si c'est plutôt scientifique, soit on propose des documentaires ... »

Marie : « Mais là c'est plus sur des débats philosophiques, on va dire que ce qu'ils nous disent, c'est pas vraiment du devenir élève ... »

« C'est plus de la gestion de conflit »

Jeanne et Marie : « C'est ça »

Jeanne : « Voilà il faut peut-être qu'on différencie mais quand même quotidiennement, y'a quand même des choses qui se passent, à la fois au foot, en récréation, il y a plein de choses qui se passent, dans les couloirs comment ils se déplacent. Entre eux des fois aussi dans la classe, comment ils se gèrent. Par rapport à leur devoir par exemple d'élève : comment ils gèrent, comment ils s'impliquent en allant chercher le matériel, je le range, je le respecte. Ma copine à côté je respecte, je parle tout doucement. Il y a quand même des choses dans la classe et quotidiennement, enfin peut être pas quotidiennement heureusement, mais on a quand même besoin d'en reparler. Alors c'est peut-être pareil en CP il faudrait qu'on demande aux collègues »

Marie : « Moi je pense qu'elles prennent un temps plus ... »

« Oui elles ont un temps par semaine, une demi-heure par semaine »

Jeanne : « Oui mais alors comment ils relèvent, comment ils ... »

« Alors la solution en CP, c'est que les élèves peuvent passer par l'écrit, ils ont des petits messages, enfin non, c'est que dans la classe d'Emilie qu'ils font ça. Ils ont des petits messages et ils écrivent « J'ai un problème avec telle personne » ; « Je félicite telle personne » et dans la classe de Laura non il y a pas de papiers, elle c'est que par l'oral »

Jeanne : « Voilà, ce qui veut dire qu'ils ont quand même un moyen. Après Laura fait que par l'oral donc est-ce que nous on pourrait pas passer par des images ? Je ne sais pas. Est-ce que ce serait pas possible, avec le prénom derrière, voilà. Pourquoi pas ? C'est une idée. Faut qu'on y réfléchisse. »

Marie : « Oui faut qu'on y réfléchisse. Mais à mettre en place c'est vrai que ce serait une bonne idée »

Jeanne « Oui je pense »

Marie : « Puis ça ferait une liaison entre la grande section et le CP. S'écouter, enfin, ça fait partie du vivre ensemble. »

ANNEXE 4

Retranscription du conseil d'élèves d'Emilie

Type d'observation : Prise de notes

Durée : 25 minutes

Classe : 24 élèves

Niveau : CP

Pour débiter la séance, les élèves se mettent en ronde. Nous sommes dans la salle de jeux de l'école, un lieu voulu en dehors de la salle de classe. L'enseignante Emilie demande aux élèves s'ils veulent tenir un rôle dans ce conseil, en consultant un tableau sur feuille. Une élève, Emma, est désignée maitre du temps : elle stoppe la séance lorsque l'aiguille indique une certaine heure (montrée par l'enseignante). Une autre élève est désignée comme le maitre de séance, elle est responsable du bon déroulement du conseil.

L'enseignante commence par rappeler les points vus la semaine passée, aussi bien les problèmes, leur solution et les félicitations, en consultant ses notes. Ainsi, elle rappelle qu'un problème entre deux élèves avait été résolu par un message clair, qu'un autre problème entre deux élèves avait été résolu avec une solution proposée et que sept félicitations avaient été distribués, dont la maitresse qui a fait des efforts pour moins crier. Suite à cela, le conseil peut débiter par l'introduction du responsable.

C'est une élève, Alice, qui tient ce rôle et elle prend la parole : *« Je commence la séance »*. Cette dernière rappelle et explique les différentes règles à respecter : *« Lever la main pour prendre la parole ; Ecouter celui qui parle sans l'interrompre et sans se moquer ; Exclure du conseil si le respect n'est pas là, dans ce cas, il doit se taire et n'a plus le droit de voter »*

Le maitre de séance lit un par un les différents messages (déposés librement par les élèves lors de la semaine dans une boîte mise à disposition en classe). Le premier bulletin dépouillé est un message problème déposé par David. David explique que deux autres camarades n'arrêtent pas de l'embêter à l'école. Suite à cela, le président demande à la classe les différentes solutions possibles. On propose le message clair, qui consiste à s'adresser directement aux personnes concernées. David exprime son problème en disant : *« Quand vous m'avez embêté, ça m'a fait souffrir et je n'ai pas aimé ça. Est-ce que vous avez compris ? »*. Pendant cette interlocution, les deux autres élèves doivent le regarder et l'écouter, puis terminer par dire *« Nous t'avons entendu et compris, nous sommes désolés »*.

La séance continue et d'autres problèmes sont exposés, auxquels les élèves trouvent des solutions. Pour un problème, Arthur, l'élève concerné a été libre de choisir parmi trois solutions réfléchies, soit celle qui lui correspondait le mieux. Le garçon présentait le problème suivant : *« Agathe me gêne pour le porte manteau »*. Les solutions proposées par les autres élèves étaient : mettre son manteau au-dessus de celui d'Agathe ; changer de place ; un par un, chacun son tour. Le garçon a finalement décidé de changer de place.

Pour le reste, des félicitations ont été attribués à plusieurs élèves, de la part d'autres élèves, car ils travaillaient bien. La maitresse s'est également vu attribuée des « félicitations » de la part de Julie car elle donnait du travail adapté aux élèves. Jordan et Thomas lui ont aussi adresser des félicitations pour les explications données en mathématiques.

Tout au long du conseil, les élèves débattent et discutent entre eux, le tout géré par le responsable de la séance.

Les enfants ne peuvent déposer qu'un mot par semaine. Ainsi, plusieurs élèves ont mis deux mots dans la boîte : un rappel de cette consigne a été nécessaire par l'enseignante.

A la fin de la séance, le maître de la séance demande si certains élèves ont des remarques à faire. La séance se conclut par les mots du maître du temps, qui consulte sa montre : « *Le conseil est terminé* ».

ANNEXE 5

Retranscription du conseil d'élèves de Laura

Type d'observation : Enregistrement Durée : 26 minutes

Classe : 23 élèves Niveau : CP

Cela fait deux semaines que les élèves n'ont pas eu de conseil d'élèves, du fait que l'enseignante a été remplacée la semaine précédente. La remplaçante n'a pas souhaité faire de conseil et Laura explique aux élèves :

« Lorsqu'il y a des choses de mises en place dans une classe, ce n'est pas toujours facile quand on est remplaçant de pouvoir faire un conseil d'élève ».

On note que l'enseignante explique pourquoi il est difficile à une personne extérieure de la classe, qui n'est pas habituée à cette réunion hebdomadaire, de s'adapter et d'acquiescer tous les codes du conseil. En raison de ma présence, l'enseignante questionne les élèves pour qu'ils définissent, selon leurs propres termes, le conseil d'élèves.

Laura interroge Mathéo : *« Un conseil d'élève, dedans y'a des briques ... ».*

Laura ne comprend pas et essaye de faire reformuler l'élève, mais elle devine finalement le mot « rubrique ». Elle confirme en disant *« Oui, il y a plusieurs rubriques »*

Mathéo reprend *« Il y a des rubriques et en fait bah on dit pourquoi on est pas obligé de dire pourquoi ça va ou ça va pas, des fois on n'a pas trop envie de le dire, on peut dire pourquoi, et aussi, on peut dire aussi pourquoi on est déçu, on peut dire pourquoi on est content, tout ça ... »*

L'enseignante continue en demandant *« Quelqu'un veut changer ce qui a été dit ? Quelque chose ? ».*

Laura interroge Elsa :

« En fait le conseil d'élèves, comme l'a dit Mathéo, y'a plusieurs rubriques, y'en a une quand on a un problème, une autre quand on est content, une autre quand on félicite, quand on propose et une autre quand ... »

Laura : *« Y'en a quatre, on se rappelle les différents possibilités, quand on intervient dans un conseil d'élèves, y'a « je félicite », ça peut être un camarade ou la classe ou autre chose dans l'école et on dit toujours pourquoi je félicite, qui et pourquoi. Vous avez voulu rajouter, une rubrique, qui est « je suis content de », donc ça a été fait les deux dernières séances, hein, un élève voulait dire « Je suis content de », en expliquant toujours. Il y a « J'ai un problème » et puis « je propose » et alors crois moi (l'enseignante s'adresse à moi), dans je propose, ils sont très forts, il y en a ils sont très très forts »*

« Alors, maintenant, on va parler un peu de ce que vous, vous pensez de ce conseil ? » « Est-ce que vous aimez, et vous allez dire toujours pourquoi, oui pourquoi mais on a le droit aussi de dire non pourquoi, est-ce que le conseil d'élève vous aimez ça ? »

Un « oui » collectif répond à l'enseignante : « *D'accord et vous allez nous dire pourquoi vous aimez ça et qu'est-ce que ça vous apporte ?* » Laura explique qu'en raison de ma présence, « *on va aller un peu plus loin* ».

L'enseignante interroge Louane : « *Ça peut régler les problèmes* »

Laura : « *Exactement, ça peut effectivement régler les problèmes. Quand on a un problème, qu'est-ce qu'on fait lors d'un conseil d'élèves justement ?* »

Un élève intervient sans demander la parole et dit « *On dit pardon* ». La maitresse continue en approuvant et en employant le terme « s'excuser ».

Une autre élève intervient en disant « *On peut faire un message clair* ». Je me permets d'intervenir et de demander à l'élève « **Qu'est-ce que c'est un message clair ?** ».

Réponse « *En fait un message clair, c'est de dire pardon à l'autre* ».

Laura reprend en demandant à la classe « *Est-ce que c'est seulement pour dire pardon à l'autre ?* » Un « non » collectif lui répond. « *D'abord c'est pour... ?* »

Réponse d'un élève : « *C'est pour arrêter qu'est-ce qu'on a fait au camarade* »

Laura : « *Alors, c'est pour arrêter le moment, c'est pour expliquer d'accord ? Un message clair c'est ça : voilà ce que tu m'as fait, voilà comment je suis par rapport à ce que tu m'as fait, est-ce que tu as bien compris ? Ce que tu m'as fait ça m'a rendu triste furieux, etc. Et après, effectivement, vous pouvez vous excuser mais ça permet aussi de s'expliquer d'accord ? On a déjà vu des cas de messages clairs où un enfant faisait un message clair parce que, je dis une bêtise euh, parce que Noa est tombé sur moi, il m'a poussé. Et au fait, Noa dans le message clair il va dire « Mais non, ça s'est pas passé comme ça, c'est vrai je suis tombé sur toi mais c'est parce que il y a eu une bousculade derrière moi et je suis tombé sur toi mais ce n'était pas volontaire » ; ça permet de régler les problèmes sans s'énerver, sans râler, sans hurler, sans frapper, d'accord ? Et ça permet d'avoir toujours un climat très calme, pas besoin de s'énerver. Notre volcan, il reste éteint, je préfère des volcans éteints. »*

« *Oui Noa, tu veux rajouter quoi loulou ?* »

Noa : « *Un message clair c'est aussi quand je suis content* »

Réponse de Laura : « *Ah très bien Noa, tu as raison, un message clair c'est pas seulement pour dire tu m'as fait ça, c'est aussi pour dire j'ai un message clair, je suis content parce que, d'accord ? Et là c'est très bien parce que les messages clairs c'est dans tous les sens : on dit ce que l'on ressent à quelqu'un. Si on a éprouvé subitement, si quelqu'un nous a fait très très plaisir, effectivement, on peut lui dire en faisant un message clair. On a le droit de faire des messages clair adultes/enfant et enfant/adultes* »

Nina demande la parole « *est-ce qu'on peut commencer le conseil ?* ». En effet, cela fait plus de cinq minutes que les élèves expliquent le conseil d'élèves. Il est temps de commencer.

La maitresse répond « *effectivement, on va pouvoir commencer le conseil, alors, je vais d'abord voir qui n'a jamais été président ?* ». Aïda lève la main et souhaite devenir présidente aujourd'hui, Laura accepte.

L'enseignante demande à Noam de rappeler les différents rôles du conseil : « *Il y a, en fait, il y a un gardien qui explique les règles* », une élève lui chuchote « *Non c'est le président* ».

Laura intervient « *C'est qui qui explique les règles ?* »

Noam se corrige en disant le président, l'enseignante poursuit la description des tâches du président, alors que Noam était interrogée. Elle poursuit en donnant la réponse du « gardien du temps » et ses fonctions. Elle rappelle que ces deux personnes sont garantes du bon fonctionnement de la séance. Puis l'enseignante désigne Louane comme gardienne du temps.

La maitresse m'interpelle en précisant que contrairement à l'autre CP, il n'y a pas de boîte car elle a peur que la présence de la boîte accentue les messages et partent négativement. Les enfants lèvent juste la main pour parler de leurs problèmes, c'est spontané.

Laura : *« Par rapport au dernier conseil, je suis super fière de moi car j'ai tenu mon engagement, mon engagement le voilà [Laura montre deux étiquettes]. Les enfants m'avaient demandé de réaliser deux autres étiquettes de responsabilités : donc responsable des chaises (pour ranger les chaises le soir) parce que ça posait problème et le responsable des « comment chat va ». C'était Nina et Sarah qui avaient demandé ces responsabilités, et on avait demandé à Helio de faire des efforts et de prendre beaucoup mieux les remarques, de ne plus bouder. On a bien fait car tu as fait de très gros efforts. Tout ce qui est dit en classe, c'est pour que tu avances et la preuve, tu as progressé en lecture. Tu es en train de monter la montagne. »*

Laura demande aux enfants de m'expliquer la montagne, l'enseignante interroge Aïda : *« En fait la montagne, en fait c'est euh pour ceux qui sont sages qui vont tout en haut ».*

La maitresse la coupe tout de suite *« Ah non, c'est pas la sagesse chérie, c'est pas la sagesse la montagne ».*

Elle demande alors à Noa : *« C'est ceux qui travaillent ».*

La maitresse reprend *« C'est ceux qui travaillent, j'explique, au début du CP, on est en bas de la montagne, à la fin du CP, il faut arriver tout en haut de cette montagne et que, en montant, on va avoir des difficultés, des obstacles. Donc il y a des enfants qui vont monter tranquillement mais qui y arriveront, y'a des enfants qui vont monter très vite et après, ils vont avoir une période où ils vont rester sur du plat, y'a des enfants qui vont grimper puis, bon, y'a des périodes où on a le droit de ne pas aller très très bien, c'est difficile, ils vont redescendre un petit peu mais pour remonter. On a tous une marche différente sur notre montagne. Le principal, on a dit que c'était quoi ? A la fin du CP ? »*

Des élèves répondent *« Qu'on arrive tout en haut ».* La maitresse confirme. *« Que vous soyez tous là-haut avec moi à la fin du CP, et on a tous des périodes où on monte, où on reste sur le même palier, parce que c'est difficile de remonter mais après hop, le courage revient, etc. On a le droit aussi de redescendre un petit peu, on a des périodes plus compliquées et il nous faut plus de temps pour comprendre et apprendre, mais le principal, c'est de toujours remonter ! Moi je vous attends là-haut ! »*

Laura : *« Allez c'est parti nous ouvrons le conseil, Mr le président, nous écoutons »*

Aïda : *« Le conseil d'élève est ouvert. Je rappelle les règles : on n'a pas le droit de taper, pas le droit de se moquer et il faut lever la main pour avoir la parole. Celui qui fait le singe sera exclu du conseil »*

Laura : *« Merci Aïda, alors c'est parti, c'est Louane qui va donner les temps de parole »*

Louane désigne Nina qui lève le doigt : *« J'ai un problème avec Elena : Elena j'ai un message clair à te dire. Ce matin, quand on est allé, quand je suis passé voir si t'avais besoin d'aide tu m'as dit méchamment j'ai pas besoin d'aide. Et moi ça m'a rendu, ça m'a énervé : as-tu compris mon message clair ? »*

Elena : *« Oui j'ai compris ton message clair »*

Laura : « *Est-ce que tu as une petite explication à donner Elena ?* » Elena ne dit rien.

Laura intervient « *Alors, quand un enfant vient aider un autre, c'est pourquoi ? Louane ? C'est dans quel but, pour l'embêter ?* »

Louane : « *c'est pour, c'est pour avancer le travail* ».

Laura continue en s'adressant à Elena « *Oui et c'est surtout pour t'aider Elena, d'accord ? Nina elle est venue pour te proposer son aide, d'accord ?* »

Elena répond « *Oui mais moi j'y arrivai toute seule et j'avais dit gentiment* ».

Nina répond « *Non c'est pas vrai* »

Laura essaye alors d'interpeller les élèves sur la façon de dire, d'exprimer à quelqu'un qu'on n'a pas besoin de son aide, elle interroge des élèves, qui lui répondent : « *Non, je n'ai pas besoin de ton aide* ».

L'enseignante reprend en disant « *non ...* » les élèves continuent avec « *merci (non merci)* ».

« *On peut dire aussi que, non merci, j'ai pas besoin d'aide* » : l'enseignante valide et propose : « *Nina, en fait je n'ai pas besoin d'aide je sais le faire toute seule* »

Nina répond en disant « *Bah c'est ce qu'elle m'a dit mais méchamment* ».

La maitresse répond : « *D'accord, alors faut faire attention au ton que l'on utilise parce que des fois, ça peut un petit peu vexer d'accord ? mais tu sais, pour les adultes c'est pareil, il y a des adultes qui parlent très sèchement et faut toujours faire attention comment on parle pour ne pas blesser l'autre d'accord ? Ça marche, on n'en parle plus ?* » L'enseignante s'adresse à Elena et Nina pour savoir si elles ont compris.

Une autre élève intervient pour autre chose, c'est Loane : « *Je voulais féliciter Helio parce qu'il travaille mieux* » La maitresse est heureuse et demande à Loane de s'adresser directement à Helio : « *Helio, je te félicite* », ce à quoi Helio répond « *Merçi* ». Laura continue en disant que c'est encourageant pour lui d'entendre des félicitations.

Morgan : « *Bah en fait, euh, bah en fait, bah je suis content de te revoir* » Il s'adresse à la maitresse, suite à son absence la semaine dernière.

Laura : « *Oh, c'est un message pour moi que tu me donnes, bah écoutes je te remercie ça me fait très plaisir Morgan. Très bien, alors j'ai plus le droit de partir en stage ?* »

Les élèves répondent tous : « *NON !* ».

Laura : « *C'est gentil Morgan je te remercie et moi aussi je te félicite hein parce que petit à petit, même si la côte elle est dure à monter, en CP surtout, on est d'accord, mais on va y arriver hein ? Quand on arrête de jouer ! et faire du bruit ! C'est bien chérie je te remercie ça me fait très plaisir* »

Aela : « *J'ai un message clair à dire à maitresse parce que, en fait, elle lève pas la main pour parler* », ce à quoi Laura répond « *J'écoute ton message clair* »

Aela reprend « *Maitresse, j'ai un message clair, tu ne lèves pas la main pour parler* ». La maitresse soupire et demande à Aela comment elle se sent par rapport à ça, ce à quoi elle répond « *ça me rend très furieuse* »

Laura : « *Alors j'ai bien compris ton message clair Aela et je vais essayer de lever la main pour toi. Mais quand j'interviens chérie c'est parce que souvent, je veux essayer de comprendre d'accord ? Donc dès*

que vous dites quelque chose, j'ai envie d'en savoir plus. Et puis je suis impatiente moi ! je sais pas attendre ! je vais faire des efforts, ça te va ? »

Noa : *« J'ai deux problèmes, j'ai un problème avec Léandre, parce que en fait, quand on joue à touche touche et que bah en fait, Lenny et Léandre ils arrêtaient pas de me toucher et ils touchaient pas les autres ... »*

Helio intervient et répond *« Mais c'est pas un vrai problème ».*

Laura l'incite à continuer *« Vas-y on t'écoute loulou »*

Helio : *« Bah c'est pas un vrai problème, c'est juste un problème de jeu et il faut que vous vous reconciliez juste car c'est pas un problème pour la classe ».*

La maitresse acquiesce et demande l'avis aux autres élèves : *« oui, on est d'accord avec Helio ».* La maitresse demande alors à Helio de répéter bien fort ce qu'il a dit : *« Les problèmes de jeux c'est pas les problèmes de classe, mais je dis pas ça pour disputer hein je dis juste ça pour t'expliquer ».*

Laura répond : *« Je crois qu'on ne peut pas être plus clair que ce qu'a dit Helio, il l'a très bien dit. Il te dit effectivement que lors du conseil d'élèves, on ne peut pas régler des problèmes de règle de jeu de la cour d'accord ? Et Helio te le dit calmement tu vois, bah peut être qu'il faudrait mieux parler entre vous et avant de commencer le jeu, se dire « on va mettre les règles du jeu, elles sont comme ça. On joue à trape trape mais il faut attraper tout le monde et pas toujours le même », d'accord, ça peut être une solution. D'accord Léandre ? »* La maitresse finit en félicitant Helio de sa réaction et en disant qu'elle est contente de son idée.

Noa *« Et un problème avec Elia parce qu'en fait, quand on était en train de se ranger dans la classe, je lui parlais gentiment et elle, elle me criait dessus »*

Elia se défend en disant *« C'est pas vrai ».* Elia préfère s'excuser et mettre fin à ce problème.

Noam : *« J'ai un message pour toi maitresse. Le matin j'aimerais que tu fasses le comment chat va ».*

La maitresse est heureuse et demande à Noam si c'est un message clair ou une proposition. Noam précise que c'est une proposition et dit : *« Je propose que tu prennes un comment chat va le matin »* ce à quoi la maitresse valide et s'engage à prendre un « comment chat va » le matin. Elle précise aux élèves qu'elle attendait depuis longtemps cette proposition de leur part et qu'elle accepte avec plaisir. Laura le note dans ses engagements pour « participer avec eux à prendre un comment chat va le matin ».

Loane : *« Moi j'ai un problème avec Elena parce qu'en fait hier, pour manger à la cantine, je mangeais avec Elisa et Elia et en fait elle arrêtaient pas de dire des gros mots »*

Réaction de stupeur des élèves, Elena répond *« je disais pas des gros mots ».*

Les deux élèves tiennent leur position et certains élèves veulent intervenir, tous en même temps. Laura les stoppe : *« Si vous avez quelque chose à dire pour participer, vous levez la main et Louane va vous donner la parole pour parler de ce qu'on vient d'entendre »*

Une élève intervient et dit *« Je suis d'accord avec Loane »* ce à quoi la maitresse répond *« Non, je ne veux pas entendre je suis d'accord/je suis pas d'accord, soit tu proposes quelque chose, soit tu poses des questions pour en savoir plus. Là on ne prend pas parti, on essaye de comprendre ce qui s'est passé »*

Louane interroge Audra : *« Pourquoi Elena as-tu dit des gros mots ? »*

Elena répond « *Parce que ils disaient « Non, pas Elena » pour que je vienne à leur table et moi je voulais aller dans leur table »* »

Loane se défend « *C'est pas moi qui l'a dit ».*

Ce à quoi Laura répond « *Donc, ça a été dit quand même. Est-ce que ça a été dit ?* » Loane affirme.

Laura : « *Alors, imaginez tous, imaginez la situation, vous avez votre plateau de repas, vous voulez manger à une table avec des camarades et les camarades, quand vous arrivez, vous disent « Ah non, pas toi, pas toi, pas toi » : comment vous vous sentez à ce moment là ?* »

Certains répondent « triste », d'autres « en colère ». Laura met des mots sur cette réaction : « *On se sent rejeté. On se sent rejeté par les autres. Et souvent, à votre âge, quand on dit qu'on se sent rejeté, on dit des vilaines choses. Lorsqu'on se sent rejeté, la première réaction c'est effectivement, de dire, vous m'avez blessé par vos mots et bien moi je vais faire pareil, je vais aussi vous blesser par des mots »*

La maitresse interpelle Loane « *Hier, Elena a été je pense blessée, et du coup, pour se défendre, même si c'est pas la bonne solution, d'accord ? Il y a d'autres solutions Elena que de dire des gros mots. Par contre, ça c'est pas une attitude que j'accepte dans ma classe (en s'adressant à Loane) d'accord ? On ne peut pas rejeter quelqu'un. Il y a de la place à la table, il faut accepter tout le monde. C'est vraiment dommage de dire à quelqu'un « non pas toi », elle a été blessée. La première réaction, elle s'est défendue avec des gros mots alors que tu aurais pu juste dire « ce n'est pas bien ce que vous faites », d'accord Elena ?* »

Loane précise qu'elle n'était pas seule, il y avait Elia et Elisa avec elle. Laura : « *Est-ce que tout le monde s'engage à respecter et à accepter tout le monde ?* ». « *Oui* » général.

Laura : « *On n'est pas obligé de jouer ensemble tout le temps, dans la cour et de jouer toujours avec les mêmes. Mais à la cantine, les tables ne vous sont pas réservées, vous acceptez tout le monde et si il y a vraiment des mauvaises choses entre les filles, attention c'est moi qui m'en mêlerait ! D'accord ?* »

« *Alors je pense que vous pourriez chacune, vous excuser envers Elena, c'est la première chose à faire car ça rend vraiment triste d'être rejeté »*

Les trois filles s'excusent auprès d'Elena. Laura parle à Elena « *Il faut que tu comprennes que tu ne peux pas dire des gros-mots pour te défendre. Par contre, si ça arrive à nouveau, tu viens me voir et là je m'en mêlerai, mais autrement. On est d'accord les filles ?* »

Pensant que le problème était terminé, une élève défend Elena en disant qu'une autre table, celle de Léo, il y avait la même chose un autre jour. La maitresse prévient les enfants en disant que c'est la dernière fois que des problèmes comme ça sont rapportés.

Nathan : « *Je vais bien à l'école* » Louane lui demande si ça va bien, il répond « *oui* ». On remarque que Nathan ne levait pas la main. Laura demande à Louane de m'expliquer pourquoi elle interroge Nathan : « *C'est par ce que, dans le conseil d'élèves, celui qui ne parle pas aura la parole parce que on pas si il va bien ou si il va pas bien, il veut pas le dire, et bah on lui demande la parole pour lui demander si il va bien ou si il va pas bien* »

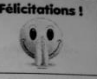


Le conseil se termine. « *Le conseil d'élève est fermé* ». Laura précise que demain, elle fera un conseil d'élève pour rattraper son absence. Car plusieurs enfants avaient encore des choses à dire.

ANNEXE 6

Outils d'EMC des classes de Laura et Emilie

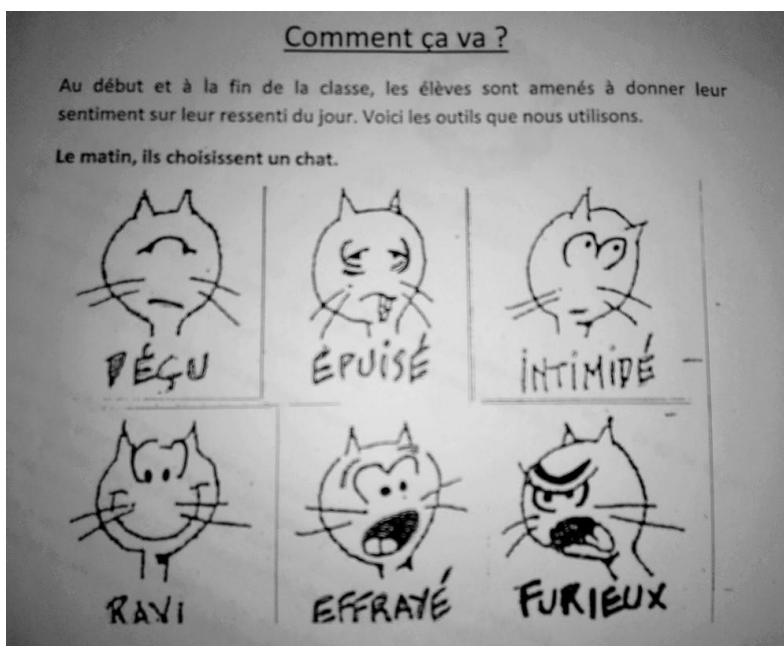
Annexe 6A

Messages « Je félicite » ; « J'ai un problème » ; « Je propose » de la classe d'Emilie

Je m'appelle	Félicitations ! 
Je félicite	
Parce que	
Date	
Je m'appelle	
J'ai un problème à résoudre avec	
Voici ce que ça me fait et comment je me sens	
Date	
Je m'appelle	
Je veux discuter de	
car	
Date	

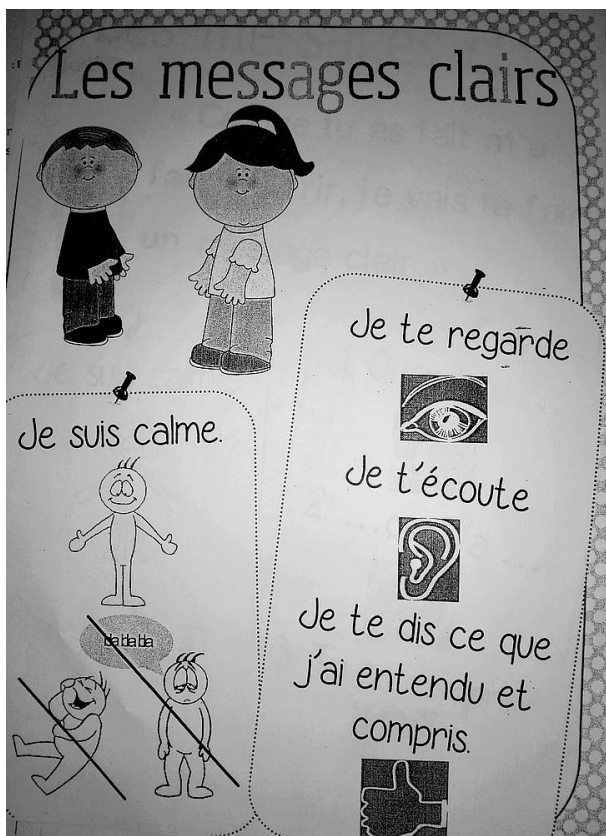
ANNEXE 6B

Outil « Comment chat va ? » utilisés dans les classes de Laura et Emilie



ANNEXE 6C

Explications de l'outil « message clair »



ANNEXE 6D

Tableau récapitulatif du conseil d'élèves d'Emilie

Conseils d'élèves			
Ordre du jour	Date : Le 15/12		
Les félicitations	auteur	destinataires	détail
①	[redacted]	la maîtresse	Explication en maths. Travaills bien
②	[redacted]	la maîtresse	la "fictive" "mab. dessin"
③	[redacted]	[redacted]	" "
④	[redacted]	la maîtresse	J'aime bien le travail proposé.
⑤	[redacted]	[redacted]	Travaills bien "
Les problèmes	auteur	destinataires	Détail et décisions
[redacted] pbe relationnel	[redacted]	[redacted]	Reporter; Absence d'
Bagarre	[redacted]	[redacted]	faire un message clair
Porte-manteau	[redacted]	[redacted]	* Mettre son manteau au-dessus de celui de [redacted]
Les autres points	auteur	destinataires	Détail et décisions

Les points à reporter pour le prochain conseil : numéro (s) :

- * changer de place
- * un par un : chacun

ANNEXE 7

Retranscription de mon premier conseil d'élèves

Type d'observation : Prise de notes Durée : 20 minutes

Classe : 23 élèves Niveau : GS

Le conseil d'élèves s'est déroulé dans un lieu hors de la classe, en bibliothèque, pour neutraliser le moment. Il a duré une vingtaine de minutes. La disposition des élèves était en cercle, tous au même niveau, enfants et enseignants. Une fois assis, j'ai pris la parole pour annoncer ce qu'on allait faire :

Florian : *« Cette semaine, ça n'a pas été, vous n'avez pas été très sages et plusieurs fois, j'ai dû me fâcher. Mais j'ai beau me fâcher, hausser le ton ou vous parler individuellement, c'est compliqué. C'est pour ça qu'on est ici, pour trouver des solutions ».*

Dans un premier temps, j'ai demandé aux élèves pourquoi je n'étais pas satisfait ? Ils m'ont répondu en levant la main : *« On n'a pas été sages » ; « On a fait des bêtises » ...*

Par la suite, j'ai demandé aux élèves : *« Est-ce que vous pouvez rappeler les différentes règles en classe, et dans l'école ? »*

« On n'a pas le droit de crier » ; « On n'a pas le droit de se bagarrer » ; « On n'a pas le droit de mettre des croche-pied » ...

Suite à ce rappel des règles de conduite, je demande aux élèves de trouver des solutions aux problèmes en classe, et plus précisément pour améliorer leur comportement. Au début, les enfants me répondent qu'il faut « être sage » et je comprends alors qu'ils n'ont pas compris ma question.

Lors de ce début de séance, trois élèves turbulents dérangent les autres en bougeant partout dans l'espace et en parlant ou en faisant des bruits, malgré plusieurs interventions de ma part. Plutôt que de leur dire de sortir, je les arrête puis demande à l'ensemble de la classe : *« Les trois garçons n'écoutent pas et perturbent la séance. Ceux qui souhaitent qu'ils sortent du groupe, levez la main »*, pour savoir s'ils désirent que ces trois élèves retournent en classe avec mon ATSEM. A l'unanimité, tous les élèves lèvent la main et désirent que ces élèves s'en aillent pour poursuivre le conseil dans de bonnes conditions. Ainsi, j'indique à ces trois élèves de retourner en classe et puis je reviens avec le reste de ma classe.

Le bruit commence à s'installer et je décide alors de mettre en place un bâton de parole (*qui fonctionne très bien*).

Je demande alors par quels moyens, quelles choses on pourrait mettre en place pour que les problèmes aillent mieux.

Abby me propose alors l'idée d'une boîte, où on mettrait des messages dedans. Cette idée émerge suite à mon essai de la boîte aux lettres quelques semaines auparavant, qui n'avait pas fonctionné, car non continuée par mon binôme.

Je valide cette idée et interroge une autre élève, qui demande la parole. Jamaïne propose qu'ils écrivent sur ces papiers des messages. Seul problème, et je le pose aux élèves : « *Comment peut-on faire car vous ne savez pas écrire ?* ». Tandis que certains élèves m'affirment qu'ils savent écrire, je précise ma pensée en indiquant qu'il faut écrire des phrases pour faire un message.

C'est alors que Timoté propose l'idée de l'élève dictant un texte à l'enseignant. Ce dernier l'écrit, ensuite, l'élève recopie ce texte. Lyna, prend la parole à son tour et répète la même idée, avec d'autres mots. Je note ces idées au fur et à mesure sur une feuille.

Pour valider cette décision, les élèves votent à main levée. Si la majorité l'emporte, la décision est appliquée. Par la suite, je demande si les élèves ont d'autres solutions.

Timoté reprend la parole et propose : « *Tu peux, toi le maitre, tu peux en parler à papa ou maman* », ainsi, il propose d'en parler aux parents. Je lui demande de préciser et il répète en exprimant que dès la moindre faute commise dans la journée, les parents doivent être mis au courant. Je précise que parfois, les problèmes de la classe doivent se régler au sein même de la classe. Cependant, je demande aux élèves de voter à nouveau à main levée, et cette fois encore, cette décision l'emporte à la majorité mais d'une courte tête.

La séance se poursuit et Abby demande la parole. Elle explique qu'elle a un problème avec Kevin qu'il l'a tapé plus tôt dans la journée. Quelle solution ? Tout d'abord, Kevin s'excuse et rappelle lui-même qu'il ne faut pas taper. Les élèves proposent qu'il reste dans l'orage (météo du comportement).

Les élèves commencent à s'agiter et le temps passe, je décide de clore la séance. J'annonce aux élèves qu'on vient de faire un conseil d'élève, et qu'il sera répété toutes les semaines, le vendredi après-midi, pour parler de la classe, de ce qui va et de ce qui ne va pas.

ANNEXE 8

Retranscription de mon deuxième conseil d'élèves

Type d'observation : Prise de notes

Durée : 15 minutes

Classe : 23 élèves

Niveau : GS

Ce conseil d'élèves a duré moins longtemps, dû à mon emploi du temps et quelques retards accumulés en ateliers. Cette fois-ci, j'ai décidé de fonctionner autrement. Le sujet de discussion était le comportement de trois élèves de la classe, perturbateurs, qui gênent la vie de classe, les mêmes exclus lors du premier conseil d'élèves.

Malgré la météo du comportement mise en place, le dialogue en dualité avec chacun ou les sanctions, aucune solution ne semblait être efficace. J'ai donc décidé de mettre ces trois élèves alignés, côte à côte, et d'être calmes et assis afin d'écouter ce que les autres avaient à dire. J'ai demandé aux élèves de dire, chacun leur tour, une phrase ou des mots sur le comportement de ces trois élèves. Durant ce temps d'écoute, les trois garçons se sont montrés intéressés et concentrés sur les paroles prononcées par chacun.

Chacun leur tour, des élèves passent et disent ce qu'ils pensent du comportement de ces élèves. Certains élèves s'expriment par de courtes phrases, d'autres répètent ce qui a été dit dans un schéma de mimétisme. Les mots « bêtises », « taper », « règles », « n'importe quoi » reviennent souvent dans les paroles des élèves.

Arrive le tour de Léa : *« Les garçons, quand ils font n'importe quoi, ça nous empêche de travailler »*. Je me suis permis d'intervenir et de faire répéter à Léa sa phrase. En effet, je voulais que les enfants comprennent que lorsqu'on ne respecte pas les règles et qu'on perturbe la classe, cela nuit au travail et aux apprentissages des élèves. A cette phrase, certains enfants réagissent en disant *« Oui c'est vrai »*. Notons que le bâton de parole n'a pas été mis en place pour ce conseil d'élèves.

Une autre élève, Abby, prend la parole en disant : *« Quand vous faites des bêtises y'a que vous qui rigolez, nous on veut écouter »*. Cette réflexion pousse les trois garçons à se dire que leurs agissements ne font rire qu'eux et qu'ils n'arrivent pas à attirer l'attention comme ils le souhaitent.

Un sentiment général de la classe leur fait comprendre que ce n'est pas seulement le maître qui en a assez de leurs pitreries, mais bel et bien la classe entière. A mon tour, j'ai moi-même exprimé mon ressenti, comme chaque élève, sur le comportement des trois élèves : *« Le problème les garçons, comme l'a dit Léa, c'est que lorsque vous parlez, vous vous déplacez ou vous faites des bêtises, ça gêne les autres enfants et ça les empêche d'écouter et d'apprendre. »*

Les minutes s'écoulaient et le temps de faire passer tous les élèves, il est déjà l'heure de la récréation. Je décide donc de clôturer le conseil en demandant aux trois garçons s'ils ont compris et s'ils vont changer leur comportement. Les trois garçons acquiescent et chacun leur tour, ils promettent d'être plus sages à l'avenir. Le conseil se termine.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages majeurs

JANNER-RAIMONDI Martine, *Surgissements démocratiques à l'école primaire, Analyse de conseils d'élèves*. Paris, L'Harmattan, 2010

LAPLACE Claude, *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes*. Lyon, Chronique sociale, 2008

Ouvrages secondaires

AMIGUES René et ZERBATO-POUDOU Marie-Thérèse, *Comment l'enfant devient élève, les apprentissages à l'école maternelle*. Clamecy, RETZ, 2009

COSTANTINI Chantal, LELEU-GALLAND Eve, *Dictionnaire de la maternelle, « 100 mots pour l'école »*. Nathan, Paris, 2016

DORANCE Sylvia, *50 Activités pour apprendre à vivre ensemble*. Paris, Retz, 2015

SITOGRAPHIE

Programmes :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_2/37/8/ensel4759_arrete-annexe_prog_ecole_maternelle_403378.pdf [consulté le 20/04/2017]

http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/67/3/2015_programmes_cycles234_4_12_ok_508673.pdf [consulté le 20/04/2017]

Documents Education nationale :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/00/9/ress_emc_conseil_eleves_464009.pdf [consulté le 20/04/2017]

<https://www.reseau-canope.fr/programme-maternelle-2015/3-specificites/apprendre-et-vivre-ensemble.html> [consulté le 20/04/2017]

<http://www.education.gouv.fr/cid100517/le-parcours-citoyen.html> [consulté le 20/04/2017]

Autres sites :

http://www.occe.coop/~ad74/IMG/pdf/conseil_enfants_maternelle.pdf [consulté le 20/04/2017]

<http://www.occe.coop/~ad34/spip.php?article20> [consulté le 20/04/2017]

<https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/30427> [consulté le 20/04/2017]

<https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/49644> [consulté le 20/04/2017]

